

N° 528 - Jeudi 8 Décembre 1938 - 1 fr. 75

DETECTIVE



CORSE TERRE FRANÇAISE!

Depuis 170 ans, la Corse est aussi essentiellement française que n'importe quel autre département. Que signifient donc les rodomontades italiennes ?

Lire, pages 2 et 3, le pittoresque article de Harry Grey sur la vie et les mœurs de l'Île de Beauté.

CORSE

BASTIA

(De notre envoyé spécial.)

H ! Antoine... Comment va ?

— Quelle bonne surprise... Mais entrez donc. Vous êtes sans doute venu voir les manifestations contre les revendications...

— Oui, c'est cela...

Celui qui n'a point connu l'hospitalité dans un village de montagne, en Corse, ignore le sens profond de ce mot. Pour ma part, j'ai connu cette hospitalité à cent occasions différentes, mais le souvenir qui demeurera éternellement gravé dans ma mémoire est celui d'une certaine hôtesse, une vieille femme de quatre-vingts ans, qui m'avait dit :

— Vous pouvez dormir chez moi. J'ai une chambre qui vous conviendra.

C'était dans le haut Cruzzini, une région que l'hiver rend âpre, sauvage. Dehors, la tempête de neige blanchissait les pentes abruptes. Je dînai d'une assiette de *bruccio*, ce fromage blanc préparé à la mode du pays, et d'une poêlée de *figatelli*, saucisses pur porc, et je m'en allai prendre possession du lit aussi généreusement offert qu'ardemment désiré.

Le lendemain matin, seulement, j'appris qu'il n'y avait pas d'autre lit dans la maison. La chère vieille dame avait dormi devant son âtre, sur un vieux matelas posé à même le sol !

A cette époque, je pourchassais, aux fins d'interview, le dernier quarteron de bandits réfugiés dans l'asile inviolable de la *macchia*. On a beaucoup parlé de ces outlaws, représentants mal qualifiés de cette survivance des temps anciens qu'était la *vendetta*. La vérité, c'est que depuis le rattachement définitif de la Corse à la France, au XVIII^e siècle, les sanglants ravages de la *vendetta* n'avaient cessé de diminuer, à la verticale.

Un millier de meurtres par an en 1730.

Neuf meurtres en 1930.

Encore ces neuf meurtres n'étaient-ils point dus à de véritables vendettas. Depuis longtemps, les Corses avaient renoncé à ces terribles guerres entre familles, grâce aux *paceri* (hommes de paix).

Maquis 1938

Depuis 1933, la Corse a débarrassé son maquis du dernier de ses hors-la-loi. Un fait est sûr : La *macchia* n'abritera plus de bandits, plus jamais. La population corse avait toléré, autrefois, ces fuyitifs de justice que l'on nommait des bandits d'honneur. Elle ne pouvait tolérer les « bandits-1930 », simplement parce que ces hommes, mal conseillés par des *camorristas* échappés de cette Sicile où le préfet de police « épurait » à la mitrailleuse, avaient prétendu implanter en Corse les méthodes de rançonnement et de chantage chères à la vieille Camorra — cette « Belle et Honorable compagnie » dont la succursale numéro un prospérait à Chicago, U. S. A.

Nulle peur ne saurait habiter le cœur d'un Corse. A courage égal, le plomb du paysan valait le plomb du bandit, et son adresse au tir ne le cédait en rien à celle du coureur de forêts. Un accord tacite faisait savoir au hors-la-loi de jadis que tant qu'il ne gênerait personne, on le laisserait vivre. Mieux. Il savait pouvoir compter, en frappant poliment aux portes, sur le pain, le fromage ou le *lonzo*, ce jambon cru fumé sous l'âtre. Il ne devait pas dépasser une certaine limite. Il devait « jouer le jeu ». Vous m'avez compris. Certes, l'expédition de 1931 a puissamment contribué à hâter la fin du banditisme 1930, devenu, hélas ! commercial. Mais les Corses n'avaient pas attendu l'arrivée des gardes mobiles pour commencer le grand nettoyage. C'est un Corse qui a détruit Romanetti, le roi du maquis, l'invulnérable. C'est un Corse qui a détruit Perfettini, le tueur de la Pergola

Au charme infini du paysage de la Corse, le plus beau département français, vient s'ajouter un sens de l'hospitalité introuvable ailleurs.

Fleurie et de la ferme de Lava. C'est un Corse qui a détruit Bartoli, l'assassin des gendarmes Falconetti et Cathelineau, le rançonneur des exploitants de forêts et des hôteliers. Ce sont des Corses qui ont détruit Castelli, l'homme qui massacrait pour le plaisir...

Disons les choses comme elles sont. Le progrès a aidé, lui aussi, à vaincre les derniers hors-la-loi. Je vous parlais tout à l'heure du Cruzzini. Cette région montagneuse, je l'ai connue alors que l'électricité n'y existait pas encore. Pour donner un coup de téléphone, c'était toute une affaire. L'appareil le plus proche était à douze kilomètres de l'endroit où je me trouvais. Reconnaissons-le, ce manque de commodités élémentaires faisait la partie belle au hors-la-loi. Comme disait l'autre : « la nuit, là-haut, était noire ».

TERRE FRANÇAISE !



De gauche à droite : A Ajaccio quand les haut-parleurs des grands cafés ont diffusé la... nouvelle, personne ne voulait y croire. Notre collaborateur Harry Grey, lors d'une interview de Spada, le dernier bandit corse.

Aujourd'hui, l'électricité est partout. Et aussi le téléphone. Et bien entendu, la radio. Sur les voies ferrées, filent à pleine allure les Michelin's. L'île est sillonnée en tous sens par d'innombrables autocars. Aucun point du maquis n'est désormais isolé.

Dans les cafés de Bastia, d'Ajaccio, les haut-parleurs ont apporté aux buveurs l'écho de la fameuse manifestation des députés italiens, et dans le même instant, les habitants de l'intérieur ont connu, eux aussi, la nouvelle, qui n'en était pas tout à fait une, car, pour dire le vrai, ce n'est pas la première fois que des officiels italiens ont parlé d'« ouvrir une discussion » au sujet de la Corse.

Aucun d'eux ne l'avait pourtant jamais fait avec cette netteté.

La Corse tout entière eut un moment de stupeur. Puis on haussa les épaules. Ce devait être une erreur...

Mon ami Antoine m'offre une chaise, et me dit :

— A la place du démenti que nous attendions tous, est venue la confirmation. Alors nous nous sommes indignés. Ici, ce n'est ni l'Éthiopie ni l'Espagne. C'est un département français. Voyons, tout de même...

Il pousse vers moi un pain, un pâté de merles et une bouteille de ce vin qui ne plaisante pas, avec les imprudents.

— Que cela ne vous empêche pas de casser la croûte. Vous savez qu'en Corse on aime bien discuter. Mais pour cette affaire-là, c'est tout simple : il n'y aura pas, il n'y aura jamais l'ombre d'une discussion.

Étonnement

Je ne me permettrai pas — on le devine — de demander à mes amis corses leurs impressions sur ce nouvel et dérisoire aspect de la « question méditerranéenne ». Dans leurs yeux, je lis un étonnement qui a de la peine à se dissiper. Certains me le traduisent, en phrases brèves.

— Les Italiens qui habitent la Corse connaissent mieux que personne nos sentiments de purs Français, me dit un retraité de l'enseignement. Ils savent bien que nous nous ferions tuer jusqu'au dernier avant de céder un pouce de la Corse, terre française, à l'étranger !

Un commerçant me précise :

— Ces soi-disant... revendications sont d'autant plus incompréhensibles que les résidents italiens, en Corse, sont relativement peu nombreux. Les ouvriers, bûcherons, scieurs de long, damasclers, *carbonari*, qui travaillent dans nos forêts retournent en Italie, leur saison terminée...

Il insiste, lui aussi :

— Bon sang, quand ces gens, de retour dans leur pays, parlent de nous, ils doivent bien dire que nous sommes avant tout Français, que nous aimons notre pays, et, soi dit en passant, notre liberté, autant qu'un Bourguignon, un Auvergnat, un Normand ou un Bordelais !

La Corse a eu bien des malheurs, que symbolisent encore de nos jours les coiffes noires de ses femmes. Mais pas un Corse, pour pessimiste qu'il puisse être, ne aurait croire une seule minute à ce malheur-là.

Un Bastiais me résume l'opinion générale :

— Nous avons unanimement manifesté, dans le calme et la dignité, non pas pour montrer à nos compatriotes du continent que nous entendions demeurer fidèles à la France, mais simplement pour montrer au monde tout entier que chez nous il n'y a pas un seul Sudète !

Et mon interlocuteur conclut :

— Tout cela serait risible, n'était la tournure que prennent trop facilement, à notre époque, certains incidents fabriqués de toutes pièces par des virtuoses de la *combinazione*. Mais, mon cher, les Anglais eux-mêmes, qui connaissent fort bien la Corse, savent que nous n'avons plus guère d'affinité — ni de caractère, ni de mentalité, ni de mœurs avec les Italiens, ces voisins dont nous n'avons consenti à nous faire des amis que le jour où Gènes a renoncé à exercer sur nous une domination dont le seul résultat était de maintenir le pays dans un état constant de rébellion qui le vouait au feu et au sang.

La mentalité corse

Si la hideuse tradition de la vendetta est morte, bien morte, les traditions — dirai-je de tout repos — subsistent, demeurent profondément enracinées dans l'âme corse.

— La vie est courte, dit le paysan du maquis, le fonctionnaire ponctuel, le commerçant économe, — tous trois propriétaires — tant pis si elle est pénible. Mais, ajoutent-ils, l'éternité est longue. Tâchons de l'endurer confortablement...

Et ils se font construire, au beau milieu de leur terre, un mausolée qu'on voit de loin, et où ils font, les pieds devant, une entrée spectaculaire dans les cris et les larmes des pleureuses, qui, étrangères peut-être à leur famille, n'en versent pas moins de vraies larmes, emportées qu'elles sont par une émotion issue d'une hérédité où les *voceriti* et les *lamentiti* ont tenu une large place.

Une fois la dalle cimentée, le mort demeure là, chez lui, dans un des plus beaux paysages du monde, seul avec Dieu.

J'ai vécu, des mois durant, dans les campagnes, dans les montagnes qui couvrent les neuf dixièmes de la Corse, la vraie vie de ces braves gens qui n'ont, il faut le dire tout de suite, rien de commun avec les quelques douzaines de mauvais garçons qui, de par le monde, traînent dans les lieux mal fréquentés une existence dont ils ne peuvent plus changer, pour la bonne raison qu'ils n'osent plus rentrer chez eux, dans ces villages où — ils le savent mieux que personne — ils seraient fraîchement reçus, les actes d'un homme le suivant, ici, de plus près que partout ailleurs.

Chez le Corse, aucune trace de l'exubérance italienne ; aucun goût pour le bruit, même lorsqu'il se traduit par les roucoulements harmonieux du *bel canto* ; aucun amour pour les coloris vifs. Au châte noir de la femme — jeune fille, elle commence déjà à le porter ! — répond la tenue très simple de l'homme : costume de chasse en velours à grosses côtes dans le maquis, et chapeau de feutre noir ; complet de coupe très sobre dans les villes.

Au premier abord, le Corse paraît froid, indifférent. Mais, une fois devenu votre ami, c'est pour toujours. Pour vous rendre service, aucune peine ne lui coûte. Une vieille distraction villageoise, c'est le tir au coq. On attache un coq, par une patte, à un pieu de bois, et on tire dessus — à balle — avec un fusil de chasse. Le premier qui le touche le gagne. Au sifflement de la première balle, l'infortunée volaille s'agite en tous sens, et devient une cible terriblement difficile à toucher. Peu habitué à ce genre de tir, je fis, lors de mon premier tir au coq, une exhi-

Juché sur son baudet, le parapluie familial sous le bras, ce soldat permissionnaire va rendre visite aux parents et amis. Aucun ne sera oublié — la tradition le veut ainsi.

bition déplorable. L'ami qui m'avait amené s'en montra navré. Me tirant à l'écart, il me consola :

— Vous allez vous lever un peu de bonne heure, tous les matins, durant la semaine prochaine. Nous brûlerons une cinquantaine de cartouches, et je vous garantis que, dimanche prochain, vous saurez tirer au coq !

Susceptible en diable, terriblement chatouilleux sur le point d'honneur, le Corse ne supporte pas qu'on lui manque, comme il dit, de quelque façon que ce soit.

En sa compagnie, on peut jurer, en plein air, mais pas sous un toit. On peut plaisanter sur tous les sujets sauf deux : l'honneur des femmes et la politique. Il est préférable de manquer un rendez-vous trois fois de suite, en prévenant, plutôt que d'y venir la première fois avec un retard non justifié.

L'Italien, si on le vexe involontairement, se met en colère, s'égosille en vociférations, s'épuise en gesticulations. Un mot d'excuse, et tout est oublié.

Le Corse, touché au vif, ne remue pas un muscle. Il encaisse sans broncher... et rumine longuement sa rogne. Pour obtenir qu'il se réconcilie, il faudra déployer le grand jeu de la diplomatie.

Mœurs villageoises

La plupart des villages de montagne possèdent une « plage ». Entendez que, sur le littoral, à quinze, vingt ou trente kilomètres, s'élève une sorte de « duplicata », de « réplique » du village, composé d'un territoire plat et de baraquas en bois — un peu dans la note des « cabanons » de Marseille, la bouillabaisse et les oursinades y comprises.

C'est là que, durant les mois d'été, les villageois, qui ont passé toute la mauvaise saison dans les neiges, viennent passer leurs vacances. La « belle vie », dans toute l'acception du mot : imposants tableaux de chasse, pêches quasi miraculeuses. Toute la douceur de vivre, sous un soleil qui rôtirait les pierres, s'il n'était rafraîchi par la brise marine.

Dès les premiers froids, les estivants retournent à la montagne, et tuent les longues soirées d'hiver en organisant les traditionnelles veillées, où le vieux-berger-à-légendes, héritier direct du trouvère d'autrefois, entre en concurrence, trois fois hélas ! avec des émissions de T. S. F. qui sont parfois beaucoup moins divertissantes.

On parle français, bien entendu, mais on parle à égalité le dialecte dérivé de l'italien. Durant mes nombreux séjours en Corse, je n'ai trouvé que deux ou trois vieux bergers pour ignorer presque totalement le français. Ces « anciens » connaissent par cœur les chansons de geste de la Corse ancienne et nouvelle, et, bien que blanchis sous le harnois, ils possèdent un souffle que leur envierait plus d'une de ces vedettes du micro qui ne doivent leur... organe qu'à l'amplificateur sans lequel ils auraient été réduits à donner leurs récitals dans une cabine téléphonique !

Lors d'une veillée à Coggia, près de Vico, j'ai entendu un de ces bergers — qui ne devait pas être loin de ses cent ans — chanter le lamento de la tragédie de Lava, dont l'infortunée héroïne fut, on s'en souvient, Madeleine Mancini. Et ce lamento ne comptait pas moins de cinquante couplets dont le vieux berger n'avait pas oublié un seul mot !

Quatre siècles durant, la Corse a lutté, avec une ténacité indomptable, contre la domination génoise, qu'elle n'entendait supporter à aucun prix. La lutte contre la France fut infiniment plus brève. On s'entendit presque aussitôt — et l'on ne se quitta plus.

Harry GREY.





Non ! Emmanuel Car, ne vous excusez pas « de n'avoir pu tout réunir » ; vous avez placé là, sous mes yeux, trop de drames affreux pour mon cœur de femme. Vous avez collectionné trop de douleurs ; votre conscience professionnelle endort votre cœur, mais brise le mien. Vous n'avez pas « réuni tous les suicides d'enfants » ; vous en avez trop réunis. Lorsqu'on nous a commandé cet article, je souhaitais de toute mon âme que vous ne puissiez m'en fournir la documentation, mais hélas !...

O mères ! prenez garde à tout ce qui se passe derrière le clair regard de vos petits ; efforcez-vous de lire derrière le front pur des enfants. Soyez justes, soyez fermes sans rigueur. Ne laissez pas la rancune ni le puéril entêtement, ni le désespoir, gagner leur cœur. De trop de suicides d'enfants, nous, les parents, nous sommes responsables.

Les faits divers — ces tranches de vie — comme les qualifièrent ces deux écrivains, Emile Zola et Henri Béraud, n'ont jamais l'intensité tragique de ceux-ci :

— *Senlis, 24 octobre. Un jeune homme de seize ans, Henri B..., craignant d'échouer à la session d'octobre du brevet, se tue d'un coup de carabine. Même jour, mais de Colmar : Un garçonnet de onze ans, se pend dans une étable parce qu'il était épileptique.*

C'est aussi pour avoir échoué au baccalauréat qu'un jeune lycéen de Belfort se tue d'une balle à la tempe. Chaque année, les mois de juillet et octobre roulent l'un, dans son linceul de pourpre, l'autre dans son linceul de rouille, les petits cadavres d'adolescents désespérés.

Ce ne sont là ni les seules causes, ni les seuls moyens de quitter une vie qui lasse avant qu'on ne l'ait vécue ; le désespoir des enfants qui, hier encore, sautaient à la corde ou jouaient aux barres, qui mettent fin à leurs jeux, par l'asphyxie, la submersion ou la défénéstration, le désespoir des âmes puériles est multiforme.

Quelque peine qu'on éprouve à examiner tous les contours de ce drame ; quelque déchirement, quelque douleur qui vous saisissent à en pénétrer la profondeur, quelque navrance que soit l'examen de ce problème, il faut nous y pencher, ne serait-ce que pour montrer aux parents les effets désastreux produits par le surmenage intellectuel, par le dédain du travail manuel, par la recherche immodérée des diplômes, par la violence faite aux goûts naturels de l'enfant dans le choix d'une carrière. Nous ne jetterons pas, avec le poète, l'anathème sur le petit mort. Nous ne dirons pas avec lui :

*Jeune homme, tu fus lâche, imbécile et méchant.
Nous ne te plaindrons pas. Lorsque le soc tranchant
A passé, donne-t-on une larme à l'ivraie ?
Mais ce que nous plaindrons d'une douleur bien vraie,
C'est celle sur laquelle un tel fils est tombé
C'est ta mère, humble femme au dos lent et courbé
Qui sent fléchir sans toi son front que l'âge plombe
Et qui fit le berceau de qui lui fait sa tombe*

*C'est cette triste enfant qui, jadis pure et tendre
Chantait à sa mansarde où ton or l'alla prendre
Qui s'y laissa tenter comme un soleil levant.
Croyant la faim derrière et le soleil devant...*

Non ! je les plains tous, ces petits morts étalés sur ma table en phrases sèches de faits diversiers ; je les serre tous sur mon cœur, les petits fantômes qui ont fui l'existence parce que des bras de mère, des bras d'amour ne surent pas les serrer assez fort contre une poitrine palpitante de foi passionnée.

Je vous plains et je vous pleure, petite fille de quatorze ans, qui vous pendîtes plutôt que d'aller chercher de l'eau à une fontaine ; gamin de douze ans qui se jette à la Seine. Et je vous revois, tristes et pâles de faim, dans le taudis de votre père au chômage, mes quatre petits qui se noyèrent ensemble, ne laissant d'eux que ce souvenir : un mot d'écrit, leur testament : « Nous nous tuons parce que nous sommes si pauvres et si mal habillés que les autres se moquent de nous. Et, père nous a dit que le propriétaire voulait l'expulser. Père, pardonne-nous. » Certes, il a pardonné, mais quinze jours après, il se tuait à son tour. A Dreux, un petit domestique de treize ans se tue par crainte de sa patronne ; une fillette, séduite par un vieillard se suicide.

Vous vous dressez tous devant mes yeux, petits cadavres innocents, que le malheur tua. Vous êtes trop nombreux. Votre théorie monotone où je ne vois plus que des fronts avec un trou rouge, des chairs violacées, des ventres gonflés d'avoir trop séjourné dans l'eau, des petits cous à qui la corde rompit les vertèbres, trouble mes yeux, fait battre mon cœur, à



SUICIDES



grands coups. Il n'est pas possible, Emmanuel Car, que j'utilise toutes vos coupures de presse, tous ces désespoirs relatés en phrases sèches, d'une main courante, par un scribe de commissariat qui pense déjà à son vermouth-cassis; toutes ces vies fauchées en herbe par trop de sensibilité malade ou par trop de mauvais traitements.

Petits morts chéris, vite oubliés des hommes vivants, mais pour qui les mères éternelles prient toujours, votre trace, votre court passage sur cette terre, je les découvre toujours en 3^e page des journaux. Vous n'y tenez pas beaucoup plus de place que vous n'en avez tenu durant votre existence; on jette sur le titre un regard et l'on passe vite pour courir aux déboires conjugaux d'une vedette, à ses engagements fabuleux, à ses robes, parfois à la teinte de ses ongles qui occupe plus les vivants que votre pâle vie, que votre mort deux fois funèbre. Petit orphelin de Sartrouville que l'on privait de nourriture et de sommeil, que l'on contraignait à vivre dans la niche de chiens féroces qui, eux, loin de vous faire mal, vous léchaient le visage amaigri de leurs langues râpeuses et se couchaient auprès de vous la nuit, pour que vous n'eussiez point froid, petit désespéré de Sartrouville, nul ne sait plus votre nom ni votre histoire. Et pourtant vous avez vécu douze ans d'un drame atroce que les romanciers même n'imaginent pas. Vous avez souffert au paroxysme. Où est votre tombe; où, votre souvenir? dans quel cœur avez-vous laissé une lésion fragile comme votre poignet d'enfant toujours sous-alimenté? Il reste de vous cent lignes de journal; une ligne dans la statistique criminologique. Et vous, petite fille de onze ans que le père martyrisait et qui vous êtes

pendue pour échapper à ses mauvais traitements, quelle trace laissez-vous ici-bas? Un remords dans l'âme du tortionnaire? Après tout... Et vous qui n'avez pu vivre dans la maison sans mère, Jeannette, vous qui à douze ans, avez écrit sur votre cahier d'écolière ce beau poème funèbre: « Mon cher papa, je veux que tu m'habilles avec ma robe noire et mes bas fins noirs. Je veux mon beau bracelet et le collier de maman. Tu mettras des fleurs dans mes cheveux après leur avoir fait des crans. Embrasse bien pour moi grand-père et grand-mère. Tu pourras rendre mes chaussures neuves que tu m'as achetées la semaine dernière; elles ne serviront plus. Si tu as besoin, tu pourras aller chercher mes sous à la Caisse d'épargne. Tu trouveras mon livret d'épargne et mon cahier d'école sous le lit où je les ai cachés. »

Petite Jeannette, pourquoi avez-vous cru davantage à l'appel de la morte chérie — votre maman — qu'à la douleur vivante de votre père?

Vous aussi, vous n'aviez que douze ans, Christiane, mais de voir que vos parents s'entendaient mal, vous fut un soir, insupportable et vous en êtes morte; et vous, bel enfant, dont j'ai l'image sous les yeux, vous aviez dix ans et une lésion pulmonaire, vous n'avez pas voulu quitter, pour quelques mois, vos parents et vos frères qui désiraient vous faire hospitaliser. Vous avez préféré les quitter pour toujours. Voulez-vous les punir ainsi? Vous avez cruellement réussi, petit garçon aux grands yeux clairs. Je vois aussi sur ma table votre visage souriant, Jeannine. Un ruban blanc retient vos lourds cheveux bruns. Le rédacteur de l'article m'apprend que vous aimiez trop les confitures et que, réprimandée, vous êtes allée, en sanglotant, vous jeter dans le canal Saint-Denis.

Emmanuel Car, reprenez vos papiers funèbres, vos « coupures » comme vous dites en votre jargon de journaliste, mot si vrai, si cruel, tranchant comme le couperet d'une guillotine. Je ne peux plus les voir, je ne peux plus les lire, ces vies, ces jeunes vies coupées par notre faute, toujours par notre faute.

Les coupables

Quelle terrible responsabilité que celle des parents! S'ils sont trop sévères, ils exaspèrent l'enfant; s'ils sont trop indulgents, ils peuvent le perdre par leur faiblesse. Quand donc faut-il punir et quand donc pardonner? Question d'espèce, bien sûr, mais ce qu'on peut dire déjà, ce qu'on peut exiger déjà des parents, c'est d'être justes, car l'enfant a, au plus haut point, le sentiment de l'équité.

Dès l'exorde de cet article, j'ai noté que beaucoup de suicides étaient provoqués par des échecs aux examens. Eh bien, contre cela, aussi, on peut faire quelque chose. Il ne nous est pas possible d'empêcher un enfant d'être « recalé », mais il nous est possible de ne pas l'amener déficient, dans un état de fièvre malade, le jour de l'examen.

Pour cela, d'abord, évitons l'internat. Ah! tâchons qu'on ne voit plus

...Dans les sombres écoles
Des petits qui pleurent toujours...
O mères, coupables absentes!

Et puis, évitons les surmenages scolaires. Je sais qu'on a fait beaucoup dans ce domaine, mais je sais qu'il reste beaucoup à faire et peut-être notre ministre de l'Éducation nationale, Jean Zay, qui adore sa petite Catherine, voudra-t-il y penser. Cela vaudra autant, pour la lutte contre le suicide, que l'orientation professionnelle qui compte elle aussi.

Je ne voudrais dégoûter personne de l'étude, mais, enfin, ce n'est pas moi, c'est un grand pédagogue qui a écrit ces mots: « Nos candidats à Polytechnique et à Normale sont les jeunes gens les plus instruits et les plus studieux de l'Europe, mais, trop souvent, la suite ne répond pas aux commencements et l'on trouve éteints, à quarante ans, ces brillants sujets de nos écoles. » Paraphrasant le poète, je puis dire: « O combien j'en ai vu mourir de forts en thèmes. »

Et, si ces sujets d'élite sont de plus des enfants trop sensibles, alors, malheur à eux. L'ombre de la mort se profile déjà sur leur petit corps.

Ces enfants n'auraient pas dû naître
L'enfance est trop dure pour eux.
Oh! la leçon qui n'est pas sue!
Le devoir qui n'est pas fini,
Une réprimande reçue,
Le déshonneur d'être puni!
Tout leur est terreur et martyre!...

Les vers ne valent pas grand-chose, mais le cœur qui les inspira, le cœur de Sully Prud'homme, dont l'enfance avait été malheureuse, le cœur vaut mieux.

Résumons-nous: ce sont les progrès de la médecine légale qui ont mis fin aux procès de sorcellerie et aux erreurs judiciaires qui faisaient condamner des gens coupables seulement d'être des malades. Avec une pédagogie médicale et psychologique on écarterait le suicide en écartant les causes qui y conduisent. Car l'ignorance pédagogique des parents et des professeurs qui savent mal diriger les enfants dans leurs études, dans leur carrière ou dans leurs amours, est la cause de bien des suicides. Après cela, il reste peut-être à vaincre une maladie déjà vieille, mais toujours vivace: le scepticisme dissolvant. Après cela, il reste pour conclure à citer les vers de Victor Hugo qui s'est penché sur tous les douloureux problèmes:

...Lorsqu'on voit le vieillard se hâter au tombeau
Et l'épouse quittant le foyer domestique
Et l'écolier lisant dans quelque livre antique
Et tous ces beaux enfants, hélas! trop tôt mûris

Et qui se sont tués...

Serait-ce que la foi derrière la raison
Décroît comme un soleil qui baisse à l'horizon?
Que Dieu n'est plus compté dans ce que l'homme fonde?
Et qu'enfin il se fait une nuit trop profonde
Dans ces recoins du cœur du monde inaperçus...

Simone FRANCE.

LA SEMAINE PROCHAINE

Un sensationnel document humain

“ MA PAROLE D'HOMME ”

Confession d'un souteneur
recueillie par Harry GREY

D'ENFANTS

ANNÉES	TOTAL DES SUICIDÉS	SUICIDÉS AGÉS DE MOINS DE 16 ANS										DE 16 à 19 ANS		
		Total	Garçons	Filles	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	Total	Garçons	Filles
1920.....	8.141	53	37	16		2		7	8	21	15	204	113	91
1921.....	8.584	55	34	21		1	2	3	2	15	22	187	122	65
1922.....	8.612	60	36	24				1	2	12	45	201	118	83
1923.....	8.458	55	29	26			3	4	16	13	23	223	120	103
1924.....	8.892	58	35	21			6	6	7	11	28	229	142	87
1925.....	9.368	65	35	30		1		12	3	21	25	219	132	87
1926.....	9.343	42	25	17				3	5	15	23	227	135	92
1927.....	9.151	35	25	10			1	2	5	17	9	250	149	101
1928.....	9.147	45	28	17		1	2	3	7	13	21	250	141	109
1929.....	9.577	55	35	20				1	3	16	35	258	161	97
1930.....	9.293	40	26	14			2	2	8	18	10	246	140	106
1931.....	10.023	46	28	18				2	1	13	30	245	134	111
1932.....	11.197	43	21	22				5	9	18	8	258	137	121
1933.....	10.667	44	29	15		2	3	6	11	11	13	247	134	113
1934.....	11.144	36	29	7			3	7	7	14	9	205	131	74
1935.....	12.120	43	30	13		1	3	3	8	4	29	273	152	121
1936.....	12.875	51	26	25			2	4	17	13	15	290	173	117

(Copyright by Détective and Emmanuel Car 1938)

DOCUMENTS TIRÉS DES TABLETTES D'EMMANUEL CAR.

LA JUSTICE

Serge de Lenz vedette

Le répertoire du Palais a ses vedettes : Serge de Lenz en est une des plus authentiques et qui tient l'affiche depuis plus de quinze ans.

On se rappelle les amours tumultueuses du beau Serge et de sa maîtresse, l'opulente sexagénaire, comtesse de Tessancourt, qui l'entretenait largement, lui réservant sa fortune et ses caresses.

La semaine dernière, il était poursuivi devant la 10^e chambre correctionnelle, pour avoir participé avec ses amis Roger Aupet et André Draud au cambriolage du musée Cognacq-Jay, boulevard des Capucines.

Serge et Aupet auraient fait le guet, l'un à la porte du musée, l'autre à l'intérieur, tandis que Draud se chargeait d'emporter des objets d'art d'une valeur de 300.000 francs.

Arrêté le premier, le 12 août 1937, Roger Aupet avait dénoncé ses deux complices ; par la suite, il rétracta ses aveux, Draud, qui fut « cueilli » avec Serge au pesage de Longchamp, reconnaît le vol, mais il prétend avoir agi seul.

Il faut tirer au clair cette histoire des aveux passés et rétractés. Roger Aupet s'en explique : il aurait cédé à un « marché » les policiers lui auraient promis de laisser en liberté sa femme (Germaine Fouquet, qui n'était alors que sa fiancée et qu'il épousa pendant sa détention à la Santé) s'il accusait Serge de Lenz.

La tendresse de l'ami l'emporta sur les scrupules de conscience ; il dénonça Serge. Mais le marché n'ayant pas été respecté par les policiers, Germaine Fouquet fut arrêtée.

Le président Goutard et ses deux assesseurs, s'ils écoutent, sans une conviction totale les protestations de Serge et d'Aupet, sont, par contre, beaucoup plus impressionnés par la plaidoirie de M^e Henry Torrès.

M^e Torrès veut convaincre les juges — et il pourrait bien se faire qu'il parvienne à ce résultat — que Serge de Lenz est une victime systématique, bonne à endosser tous les méfaits...

Ardent comme il sait l'être, quand il se donne tout entier à une cause, M^e Torrès quitte sa place, marche dans le prétoire, s'approche du bureau du tribunal et, pour un peu, on le verrait monter les deux marches de l'estrade, sur laquelle siègent les juges.

Les aveux de Roger Aupet, M^e Torrès les déchiète, pour n'en retenir que la rétractation. Serge de Lenz éprouve une grande jouissance à entendre son défenseur.

Mais s'il est innocent du cambriolage du musée, il ne peut nier qu'il a utilisé une carte d'identité volée ; on l'a trouvée sur lui.

Pour s'en excuser, Serge explique avec cette désinvolture d'homme du monde que le séjour prolongé dans les prisons n'a pas entamé, qu'il avait besoin d'une pièce d'identité pour louer une « charmante garçonnière près de l'Etoile ».

Mon nom, dit-il, ne pouvait être donné au gérant ; il est trop connu...

Le tribunal entendit d'excellentes plaidoiries de M^e P. Baudet, Georgie Myers et André Tabet et il mit l'affaire en délibéré.

Serge de Lenz - encore lui ! - a comparu devant la correctionnelle pour vol. Le voici reléguable. Une carrière s'achève...



Le général Miller (à gauche) successeur du général Koutiepoft, a disparu, le 22 Septembre 1937, dans les mêmes conditions que son prédécesseur, avec cette particularité que l'enlèvement avait été préparé par son protégé, le général Skoblina (en médaillon) en fuite. Sa femme, la Plévitzkaïa, fut arrêtée. Considérée comme complice, elle comparait devant le jury de la Seine. La voici, à dr. sortant de la villa d'Ozoir-la Ferrière, devant l'inspecteur principal Piguet, lors de la perquisition.

NOTRE VOIX

A propos de la catastrophe de Marseille

A PRES l'émotion provoquée par la catastrophe de Marseille, voici que des difficultés d'un ordre juridique très spécial se posent au sujet des victimes.

Parmi les 75 personnes qui ont trouvé la mort dans l'incendie des Nouvelles Galeries, un grand nombre a pu être identifié ; mais il en est d'autres, dont les restes informes n'ont permis aucune désignation.

Pour ces morts, doublement disparus, on s'est demandé quelle était, si l'on peut dire, leur « situation » au regard de la loi ?

Il y avait en effet, dans le magasin, à l'instant où éclata le sinistre, des clients qui étaient venus faire des achats et dont la trace ne peut-être, d'une façon certaine, retrouvée. Des présomptions plus ou moins précises, des renseignements ont été recueillis au cours de l'enquête, mais de là à conclure au décès avec certitude, il y a une distance impossible à franchir.

Le cas des employés des Nouvelles Galeries, disparus et non identifiés, est différent : leurs camarades les ont vus à leur poste ; ils peuvent témoigner de leur présence dans le magasin, au moment même où commença l'incendie.

Mais pour les inconnus, pour ceux, nous le répétons, qui se sont rendus, par hasard, à l'endroit où ils allaient périr, pour ces morts qu'aucun fil conducteur ne rattachait à une vérification, quelles sont les formalités que prévoit le code civil ?

C'est ici que vont s'appliquer les règles de l'absence. Une procédure toute particulière et rarement employée est prévue par les articles 112 à 143 du code.

L'idée fondamentale du système de la loi française est que l'absence, quelque longue qu'elle soit, ne donne jamais la certitude du décès. L'absent n'est jamais considéré comme mort.

Plusieurs périodes sont indiquées dans la procédure d'absence : d'abord, la période de présomption d'absence. Elle dure au moins cinq ans. Le tribunal, à la requête des plus proches parents du disparu, nomme un administrateur à l'effet de gérer les biens de l'absent.

Puis, c'est la période de l'absence déclarée. Un jugement de déclaration d'absence est rendu, dans un délai qui est de cinq ans ou de onze ans après le jour de la disparition.

Le jugement envoie provisoirement en possession des biens de l'absent les personnes qui avaient été ses héritiers naturels ; ceux-ci obtiennent donc l'administration et la jouissance des biens, mais ce n'est pas encore une attribution définitive.

L'envoi en possession définitif ne sera accordé que trente ans après le jugement de déclaration d'absence.

Telles sont les règles compliquées qui s'appliquent à des situations dramatiques, comme celle de la catastrophe de Marseille.



COURRIER JURIDIQUE

Mlle G. D., Lyon. — Vous nous écrivez que votre fiancé « offre une dotation à la signature du contrat de mariage » et vous vous préoccupez de savoir si cet avantage vous resterait acquis dans le cas où une séparation de corps interviendrait.

Nous souhaitons que votre union soit heureuse, durable et que vos inquiétudes éventuelles ne se réalisent pas. Pour répondre toutefois à votre question, nous vous indiquons que les avantages consentis par l'un des époux à son futur conjoint dans un contrat de mariage sont caducs, si le divorce ou la séparation de corps est prononcé contre l'époux bénéficiaire desdits avantages.

Ils subsistent, au contraire, en faveur de l'époux qui a obtenu le divorce ou la séparation à son profit.

Au surplus, consultez le notaire pour la rédaction de la clause.

Mlle Martin, Lyon. — Votre situation est délicate : « domestique au service d'un monsieur seul », vous avez été sa maîtresse ; vous avez été enceinte et il vous a congédiée un mois avant la naissance de l'enfant ; puis il s'est marié.

Vous vous demandez si l'enfant est adultérin. Certainement pas. Au moment de sa conception, votre amant était célibataire.

Mais comment prouver sa paternité ? Ceci est très difficile, si vous n'avez pas de lettres ou d'écrits contenant un aven non équivoque.

Quant au fait de votre « cohabitation », il n'est pas décisif, étant donné votre emploi. Le concubinage, ici, ne répond pas aux conditions qu'exige la jurisprudence. Les gens savaient-ils que vous étiez au service de ce monsieur, ou vous prenaient-ils pour sa compagne ? C'est une question de fait, très importante à préciser pour la solution qui vous intéresse.

Miroir aux caillettes

Elle n'a que 18 ans ; elle a de beaux cheveux blonds, de grands yeux clairs, une bouche rouge, sans fard, un visage plein et frais ; un petit corps bien moulé dans sa robe modeste. Une vraie petite caille, innocente, mais qui s'ennuya un jour de chanter dans les herbages de la Sarthe où ses parents sont éleveurs.

Paris et ses lumières et ses plaisirs l'attiraient. Elle y laissa ses quelques économies, sa vertu et sa liberté. Car elle fut très vite sans un sou. Ce jour-là, elle chercha le généreux protecteur, la naïve. Elle rencontra un homme comme les autres, ni meilleur ni pire, qui lui offrit à dîner, qui l'emmena dans une chambre d'hôtel et qui se paya dans le lit. Il lui donna même un rendez-vous pour le lendemain. Elle eût pu tomber plus mal, sur un souteneur qui l'aurait exploitée et battue (il est vrai que des femmes aiment ça). Il lui donna un rendez-vous mais pas d'argent dont elle était entièrement démunie. Elle n'en prit pas moins un taxi, le lendemain, d'abord parce qu'elle ne connaît pas Paris, aussi parce qu'elle espérait le faire payer à destination, à son nouvel ami. Hélas ! c'était une fausse adresse. Après l'amour, l'homme refroidi, avait craint de compliquer sa vie. Une seule réalité : 25 francs au compteur. Les beaux rêves de l'ingénue se terminèrent au poste. La voilà, minable, devant le président Patouillard. Ses vieux parents sont venus de la campagne pour la défendre, pour la reprendre. Leur chagrin est communicatif. Le juge se montre indulgent en ne lui laissant que deux mois de prison avec sursis, comme souvenir de ces quelques heures d'un amour passager.

S. F.

L'INJUSTE

Vous avez déjà entendu parler de la régularité des gens du milieu. Ils n'ont que ça à la bouche, ça et « parole d'homme ». Vous allez voir ce que ça donne. Suivez-moi jusqu'à la 17^e Chambre. Ce groupe de mendiants ? Non ! ne vous attardez pas à les contempler ; ce sont de pauvres hères, pris en flagrant délit de petits méfaits. Regardez au milieu d'eux et pas fier d'y être. Vous voyez ce beau monsieur, très élégant (peut-être un peu trop élégant) vous voyez son teint pâle, ses cheveux bien cirés et ses yeux... Regardez ces yeux cernés, fascinés. Ah ! le beau ténébreux que c'est là. Eh ! mais, c'est un souteneur ; le président Briassaud nous l'apprend. Et moi qui allais en devenir amoureux. Il s'appelle Guy Martino ; il est né à Marseille ; on le surnomme Jeannot le Marseillais. Il

André Coudachou, Dédé dans le milieu, tua Tintin, son associé dans la traite des femmes. Il fera 20 ans de bagne.



DES HOMMES

La justice et le verbe

Il faudra que je m'y fasse, mais je manque encore de l'habitude des chambres correctionnelles où tout m'étonne.

C'est ainsi que, l'autre jour, à la 17^e, je vis comparaître deux jeunes hommes qui avaient l'air très bien, très convenables. L'un s'appelle Perron ; ses parents sont d'honorables commerçants ; l'autre s'appelle Couillard ; son casier judiciaire est largement farci, mais il faut le savoir : ça ne se voit pas à la mine. Leur crime ? Ils faisaient un zanzi dans un petit café de la rue des Blancs-Manteaux avec d'autres copains à qui Perron avait présenté Couillard en ces termes : « Ça, c'est un homme ; quatre ne lui font pas peur. » Ce qu'entendit le patron : « Si c'est des querelles que tu cherches, sors. » Et il fit même un jeu de mots assez éculé sur le nom de Couillard et sur le verbe sortir, ce qui déclencha peut-être la bagarre. Les siphons volèrent ; les glaces et les verres se brisèrent ; le patron et sa femme furent blessés à la tête ; tous les autres consommateurs, y compris Perron et « l'homme » Couillard, récoltèrent aussi quelques horions. Apparemment Perron et Couillard sont les coupables. Oui ! mais écoutez M^{re} de Moro-Giafferri et vous m'en direz des nouvelles de leur culpabilité. Ce sont de petits saints, des moutons et c'est eux qui furent blessés et c'est eux qui se trouvent sur le banc d'infamie. Et quels accents pour le prouver ! Moi, profane, après les tirades émouvantes du grand maître, j'acquiesce des deux mains et pour un peu j'applaudirais. Malheureusement pour les deux inculpés, le président Clavel — encore qu'il n'en entende pas tous les jours, de cette intensité-là — a l'habitude de l'éloquence. Ça ne l'impressionne plus et Perron récolte deux mois de prison ; Couillard, trois mois. Je suis tentée de croire qu'il n'y a plus de justice, mais je dois me tromper.

S. F.

« MILIEU »

vivait à Clichy, avec une amie qui « travaillait » sur les trottoirs de la rue de Rivoli. Tous les soirs, ils se retrouvaient dans un café mais pour détourner l'attention « des mœurs » ils s'y rendaient à des heures différentes et avec un pote, Maurice l'Algérien qui devait servir de couverture. C'est la femme qui payait et Jeannot ramassait la monnaie. Geste malheureux, suffisant pour « tomber comme souteneur » ; ce qui lui advint.

Pour ajouter à son infortune, alors qu'il était en prévention à Fresnes, son amie fila avec Maurice l'Algérien et avec le coffret aux économies Vous la voyez, la fameuse régularité du milieu ! Et pour combler le malheur du beau ténébreux, le président Brissaud le condamne à quatre mois de prison et à cinq ans d'interdiction de séjour.

Vous êtes difficiles si vous ne trouvez pas que c'est une bonne histoire de souteneurs, de ces hommes qui se prétendent — mais oui — fabriqués pour l'amour et qu'une femme ne peut quitter, disent-ils, sans leur consentement...



Le procès de l'oncle et de la tante du meurtrier de M. von Rath



Ns'écrasait, l'autre mardi, dans le local de la 17^e chambre correctionnelle, réservée d'ordinaire à des débats de moindre qualité, pour voir juger Abraham Grunzpan et sa femme Chara, l'oncle et la tante du jeune Herschel Grunzpan qui assassina le 7 novembre, à l'ambassade d'Allemagne un attaché de chancellerie, M. Ernest von Rath, pour venger les Juifs, persécutés par Hitler.

Le procès d'Abraham Grunzpan n'était qu'un épisode minime du drame grandiose qui, dans quelques mois, sera évoqué à la Cour d'assises de la Seine : l'oncle et la tante du meurtrier étaient poursuivis pour avoir contrevenu au décret-loi du 2 mai 1938 sur la police des étrangers.

Leur neveu n'avait pu obtenir un permis de séjour définitif en France où il était entré, comme tant d'autres, dans des conditions irrégulières. En quittant l'Allemagne (ses parents habitent encore à Hanovre, à moins qu'ils n'aient été, depuis le crime, envoyés dans un camp de concentration) il omit de fixer sa destination.

Arrivé à Paris, hébergé chez son oncle, il menait une vie tranquille. Et puis, le 8 août 1938, l'ordre de refoulement lui fut signifié. Herschel resta à Paris.

Une chambre de domestique, au 5^e étage de l'immeuble, 8, rue des Petites-Ecuries était son refuge.

Au début de novembre, une lettre de sa sœur Bertha lui apprit les dernières persécutions dont les Juifs de Hanovre — et naturellement toute sa famille — étaient les victimes.

Les Juifs devaient quitter la ville, sans délai, abandonner leurs biens.

Cette lettre allait provoquer le drame. Herschel Grunzpan acheta un revolver (quand votera-t-on la loi qui réglementera d'une façon stricte le commerce des armes ?) et il alla à l'ambassade.

Prétextant la remise de documents importants, il fut introduit dans le cabinet de M. Von Rath.

Et aussitôt, il tira.



Le président de Clavel résuma en ces termes l'affaire, que le tribunal n'avait pas à juger, mais qu'il fallait bien rappeler pour comprendre les poursuites engagées contre l'oncle et la tante.

Détenu dans le box, Abraham Grunzpan, réconfortait sa femme, que secouaient de fréquents sanglots.

M^{re} de Moro-Giafferri assistait les deux inculpés.

Il avait promis d'être « bien sage » (ce ne furent pas ses paroles, naturellement, mais le sens de ses promesses au président) de ne pas se laisser entraîner hors du cadre normal du procès, en bref, il avait assuré qu'il ne prononcerait pas devant le tribunal correctionnel, la plaidoirie qu'il réserve au jury.

La promesse a-t-elle été tout à fait tenue ?

Ce n'est pas certain. Mais peut-on de-

La 17^e chambre encore, que présidait M. de Clavel, eut à juger Ariane G..., Miss Russie 1936, pour voies de fait sur un commissaire. L'affaire reviendra à quinzaine.



L'oncle et la tante de Grunzpan, pour l'avoir hébergé en situation irrégulière, ont comparu devant la 17^e chambre.

mander à un vieux lion d'être sage plus de cinq minutes ?

Les « rappels » incessants que M. de Clavel adressait à « Moro » témoignaient de l'inquiétude du président de voir sa modeste audience transformée en une « tribune » d'où pourraient sortir des complications internationales...

Toute la discussion de l'éminent défenseur sur l'impossibilité où s'était trouvé Herschel Grunzpan de quitter la France, sur les tentatives faites par son oncle auprès du consulat d'Allemagne pour autoriser le retour de son neveu à Hanovre, fut pertinente et constituait une étude précise du sujet à débattre.

Mais lorsque M^{re} de Moro-Giafferri aborda le chapitre des « souffrances » d'Herschel et des siens, lorsque, parlant du crime, il dit que « la révolte du désespoir » en était le seul mobile, le président ne fut pas satisfait...

M. de Clavel avait trouvé une formule — point compromettante — et d'un bon sens évident, à trois ou quatre reprises, il s'en servit pour interrompre M^{re} de Moro :

— Si vos clients n'avaient pas violé la loi française en continuant à héberger leur neveu, au mépris des ordres administratifs, il n'y eut pas eu crime.

Evidemment. Mais, entraîné par son ardeur, par la force même de sa conviction généreuse, Moro lisait les lettres de Bertha à Herschel :

— Une voiture de la police nous a tous emmenés à la mairie où nous fut remis l'ordre d'expulsion ; on ne nous a plus permis de rentrer chez nous...

M. de Clavel s'agitait :

— Les lettres, dit-il, ne se rapportent pas au procès actuel.

Moro était parti. Naïf président, qui voulait l'arrêter dans sa course !

Autre lettre de Bertha à son frère :

« Partout, ce ne sont que cris et lamentations, des cris qui auraient réveillé les morts... On nous a pourchassés à travers les forêts et les champs... »

Alors, Moro arrête ses lectures. Il ferme son dossier. Il s'avance au milieu du prétoire, il crie son indignation, dénonce « l'apothéose des meurtriers », de l'autre côté du Rhin.

Toutefois, il « déplore » le geste d'Herschel Grunzpan et il tient à le dire publiquement.

Les débats sont clos. En hâte, le tribunal se retire dans sa chambre du conseil. Il délibère et rapporte le jugement : à l'oncle et à la tante du meurtrier, quatre mois de prison et 100 francs d'amende.



Un déjeuner en tête à tête

MJACQUIDÈS, tailleur, s'avancait gaillardement sur ses 70 ans. La nature ne l'ayant pas « averti », comme le disait avec humour Victor Hugo à son médecin qui lui recommandait de modérer ses transports amoureux, M. Jacquidès profita de l'absence de sa femme pour inviter à déjeuner une jeune fille, Michèle L...

Michèle s'entendait à merveille à jouer le rôle d'ingénue auprès des vieillards.

Assise aux côtés de M. Jacquidès, elle mangeait de fort bon appétit l'excellent repas préparé en son honneur. M. Jacquidès agrémentait le menu de quelques privautés : ses mains délaissant le couteau et la fourchette, s'égarant sous la table à la recherche d'autres friandises, plus coupables et plus secrètes.

Michèle, par de petits cris, protestant gentiment, et sa pudeur qui feignait d'être effarouchée n'excitait que davantage M. Jacquidès.

Le déjeuner allait se terminer : le café et les liqueurs étaient servies, lorsqu'un coup de sonnette retentit.

M. Jacquidès alla ouvrir et un individu, jeune et costaud, se présenta.

— Je suis le frère de Michèle, dit-il, et je viens vous demander des explications !

Ce fut alors la scène classique du chantage, jouée par le prétendu frère.

Car Decanini — le visiteur imprévu — n'était que l'amant de Michèle, et il entendait extorquer au vieux, saisi d'effroi, une « indemnité ».

Une « amende », suivant le vocabulaire du « racketting ».

M. Jacquidès ne voulut rien payer. Alors, Michèle prit un petit vase en métal et partit avec son « frère », non sans avoir déversé sur le tailleur un flot d'épithètes discourtoises.

Pour le vol du vase — recélé par Decanini — voici le couple devant la dixième chambre correctionnelle.

Par une malchance extrême, Mme Jacquidès s'aperçut de la disparition de son vase ; M. Jacquidès en avait bien acheté un, mais il n'était pas tout à fait le même (le vase volé était un peu plus lourd) et Mme Jacquidès interrogea son mari.

— Mon vase était plus lourd... lui dit sa femme.

— Tu l'as trop frotté, probablement, reprit l'astucieux vieillard.

Mais Mme Jacquidès ne marcha pas et le tailleur « entra » dans la voie des aveux.

Le tribunal a condamné Michèle et son amant à deux mois de prison.



LA "NORD-AFRICAINE"

AVANT la guerre, les Nord-Africains étaient peu nombreux en France. Certes, on rencontrait parfois le marchand de tapis avec son lourd chargement bariolé, sa démarche lente, nonchalante, déambulant à travers les rues des villes et offrant ses peaux de chèvre à des prix défilant la concurrence.

Ce ne fut guère qu'en 1915 que le grand exode commença pour eux. La métropole avait besoin de main d'œuvre : elle fit appel à leurs bras. Dans les usines servant la défense nationale, les Nord-Africains furent employés comme manœuvres. Beaucoup d'entre eux ne refranchirent plus la Méditerranée.

Ils sont aujourd'hui une centaine de mille, dont trente mille environ dans la région de Paris. Leur métier, le plus souvent sans spécialité, ils l'exercent dans le bâtiment, le terrassement, les usines de produits chimiques et d'automobiles.



Brusquement transplantés, ces hommes, qui sont restés de grands enfants, pleins d'espoir en une vie meilleure, sont souvent déçus. Le travail manque, l'embauche promise tarde à venir et les quelques sous précieusement conservés fondent comme cire au soleil. Mais la race est insouciance et pratique la loi de l'hospitalité. Dans une chambre d'hôtel bon marché, où le patron ferme les yeux sur son locataire qui, certain soir, se multiplie par quatre ou cinq, ils se réunissent et mettent en commun leur misère. Ils sont sobres, vivent de peu, et essaient, dans la journée, de gagner leur modeste matérielle en vendant des « cacahuettes », en faisant des corvées aux halles centrales, etc.

Ceux qui ont réussi ne mènent pas une vie tellement différente. Ils ne connaissent guère non plus le confort. Après au gain et d'une économie sévère, ils se contentent d'un minimum surprenant. Le bas de laine empli, ils rentrent dans leur terre natale et d'ouvrier reviendront paysan.

Cet imposant afflux d'hommes, dont une grande partie parle mal ou pas du tout le français, n'a pas toujours été, on le devine, sans causer des difficultés aux autorités administratives.

Difficultés pour les comprendre, pour distinguer entre eux, et ils sont légion, tous les Mohamed ben Ahmed ben Brahim, par exemple (ce qui signifie Mohamed, fils de Ahmed, lui-même fils de Brahim) ; pour établir leurs pièces d'identité, leurs cartes d'assurances sociales, régler les affaires de tous ordres les concernant, séparer le bon grain de l'ivraie, dépister à l'occasion les mauvais garçons, arrêter les coupables des multiples crimes et délits qu'ils commettaient alors, crimes passionnels, vols, coups et blessures, escroqueries, etc.

Un organisme modèle

C'est alors que fut constitué, sur l'initiative de la Ville de Paris et du département de la Seine, un service administratif spécialisé, le « service des affaires Nord-Africaines » qui, dépendant à la fois de la préfecture de la Seine et de la préfecture de police, a pour objet de traiter de toutes les questions administratives et sociales qui, à un titre quelconque, peuvent intéresser les indigènes nord-africains résidant dans la région parisienne.

Service complexe, par conséquent, original, et qui ne paraît pas avoir d'analogue dans l'administration française, mais qui rend, il faut le reconnaître et le dire, d'indéniables et multiples services tant à la collectivité qu'aux travailleurs nord-africains tout ensemble.

Sous l'autorité bienveillante et ferme à la fois de M. Gazon, qui préside à ses destinées, ce service comprend deux sections bien distinctes : d'une part, 6, rue Leconte, les services administratifs et les services sociaux ; d'autre part, rue Clairaut, les services de police criminelle.

Groupés ainsi en un même point, pour le plus grand intérêt des indigènes du Nord de l'Afrique, les bureaux administratifs s'occupent pour eux de tout ce qui concerne l'état-civil, le mariage (car les unions de Nord-Africains avec des Françaises vont se multipliant) ; les répudiations (car la loi musulmane autorise la répudiation de la femme sur simple déclaration du mari, sous condition de restitution préalable de la dot) ; la situation parfois dramatique d'enfants du sexe féminin nés de père indigène et de mère française, lorsque celle-ci vient à disparaître et que le père désire repartir dans son bled d'origine et reprendre, selon la règle, ses coutumes premières ; tout ce qui a trait au placement des travailleurs, à

En haut : à gauche, M. Gazon, directeur des services de la Nord-Africaine ; à droite : M. Leonetti, chef de la brigade N.-A. ; dans le croissant : malades et dans les chambres de l'infirmerie ; au centre, Mme Beaumont, infirmière major, interroge un malade qui va passer à la radio.

la prévoyance sociale, aux affaires militaires, et l'extrême mobilité de ces hommes ne facilite pas précisément les diverses opérations de la conscription.

Le service s'occupe également des naturalisations et accessions à la qualité de citoyen français (car, si les Israélites algériens ont droit, depuis le décret Crémieux de 1870, de voter, les indigènes algériens sont Français, mais non citoyens, et ne peuvent le devenir que par l'un des deux moyens, naturalisation, accession, cités ci-dessus ; il délivre les cartes d'identité, propose le rapatriement des déshérités, l'expulsion et le refoulement des indésirables, contrôle les débits de boisson, généralement tenus par des coreligionnaires, où les indigènes aiment se réunir entre eux, et qui, ouvert la nuit pendant le temps du Ramadan, le carême musulman (il a lieu du 25 octobre au 25 novembre) leur permettent de prendre avant l'aube les repas que le Coran leur interdit de prendre jusqu'au coucher du soleil.

Puis, sans rapport avec aucune administration métropolitaine, mais sur le mode de l'administration locale algérienne, les bureaux traitent, dans l'intérêt exclusif des indigènes, des mille litiges personnels et pétitions de toutes sortes que ceux-ci, incapables de s'en occuper eux-mêmes, viennent spontanément leur soumettre plutôt que de s'adresser à des agents d'affaires qui prélèvent à l'habitude, sur leur ignorance, des honoraires plus ou moins justifiés.

C'est la Chikafia, un bureau de justice de paix, en somme, de conciliation, de règlement.

Assistance

Les deux grands ennemis qui, sournoisement, avec patience, guettent l'indigène algérien ou marocain, ce sont les maladies vénériennes et la tuberculose.

Lui n'en a cure. Il triomphe de la misère, du manque d'argent, de logis, de nourriture pendant quelque temps, jusqu'au jour où l'organisme a des défaillances. Fatalement, l'homme tombe...

Heureusement, on veille sur lui. Les services de la rue Leconte ont engagé, avec succès d'ailleurs, la lutte comme ces rudes adversaires qui sont la sous-alimentation, les excès, le j'm'enfoutisme de ces grands enfants que sont restés les Nord-Africains. Une infirmerie modèle, où sont soignés les malades légers, flanque les bureaux. Le docteur Rousseau, qui, depuis 1926, a visité 110.000 malades, fait diriger les plus graves sur le très moderne hôpital franco-musulman de Bobigny.

Trois dispensaires, munis de tous les perfectionnements modernes, où des médecins et des infirmières, également spécialisés, traitent de médecine générale, vénérologie et tuberculose, un centre de radiologie magnifiquement outillé complètent cette installation.

Il y a également, à Gennevilliers, toujours administré par le service, un foyer nord-africain où ceux qui



RICAINE

le désirent trouvent, pour un loyer modique, des chambres confortables avec bain et douches, et l'ambiance du pays qu'apportent une salle des prières particulièrement appréciée et fréquentée, et un café maure.

Si l'on ajoute à cela la distribution de secours en argent, de soupes populaires, et de vestiaires aux malheureux, sans oublier, dans un autre ordre d'idées, les cours de français organisés spécialement pour les Nord-Africains illettrés, on se rend parfaitement compte que la Ville de Paris et le département de la Seine ont fait, en faveur de ces transplantés que sont ces hommes, un remarquable et productif effort. Rien, à notre connaissance, de semblable n'existe dans la métropole.

Mauvais garçons

Les services de police criminelle, installés, 15, rue Clairaut, dans le même pâté d'immeubles que les services administratifs et sociaux, poursuivent, dans une autre sphère, leur œuvre d'assainissement et de vigilance répressive. Des lois ancestrales régissent chez eux, dans leur douar, les Nord-Africains. Cette évolution, ce passage d'une vie un peu primitive à la civilisation de la métropole ne sont pas toujours commodes. Ceux qui franchissent ce redoutable cap sont sauvés. Car, combien sont honnêtes et loyaux, et serviables, après une acclimatation somme toute courte. Ils sont légion.

Puis, il y a les autres, ceux qui n'ont pas pu s'assimiler et se sont laissés aller à des excès regrettables. Il a fallu sévir et sévèrement.

Il y a quelques années, avant la création du service des Affaires nord-africaines, les crimes et délits de toute sorte se multipliaient. Insaississables souvent, meurtriers ou voleurs passaient au travers des mailles du filet tendu par la police. Etat de choses déplorable et auquel il fallait mettre fin.

On constitua donc, au sein du service, la brigade active de police, et, immédiatement, la criminalité commença à diminuer. Et l'on peut dire qu'aujourd'hui, aucun crime ou délit, quel qu'il soit, commis dans la région parisienne, par un Nord-Africain, ne reste impuni.

Les statistiques, peu glorieuses, mais édifiantes de cette criminalité, jadis éloquentes, baissent d'année en année : la certitude, bien établie, d'être tôt ou tard, et plus souvent immédiatement, appelé à rendre des comptes est un encouragement puissant à la réflexion.



Au 6 de la rue Leconte, une lanterne avec inscriptions en langue française et arabe ; le service des fiches : debout, le brigadier-chef Vial.

Tourne ta langue sept fois avant de parler.

Et réfléchis dix fois avant d'agir..., vieux proverbes qui portent en l'occurrence leurs fruits.

L'inspecteur principal Léonetti dirige avec une amabilité souriante, mais dangereusement avertie, cette brigade nord-africaine qui fait des étincelles depuis qu'elle a vu le jour. Il ne compte plus ses succès. Il est brillamment secondé par le brigadier-chef Vial, le bon colosse, sympathique même aux plus méchants.

Puis, le brigadier Ouarab qui connaît toute la pègre nord-africaine, à qui on n'en remontre pas, et toute cette phalange de brillants collaborateurs, si dévoués, si allants, qu'aucune tâche ne rebute et qui obtiennent toujours un résultat.

Ils sont à peine quarante pour Paris et le département de la Seine. Quarante pour surveiller trente mille individus, qui se ressemblent tous — sauf pour les yeux avertis de ceux de la rue Clairaut — quarante pour faire respecter la loi et tenir dans le droit chemin des hommes qui veulent s'en écarter!...

Et ce n'est pas toujours facile. Comment s'y retrouver notamment dans l'état civil de tous ces gens, dépourvus de nom patronymique et n'ayant souvent qu'une série semblable de prénoms ? Pour l'Algérie, l'état civil avec nom patronymique ne date que de



1882 ; pour de nombreux originaires, il est encore en cours.

Pour le Maroc, aucun état civil encore : tous sont « présumés nés » en tel endroit, à telle date, tous n'ont encore que des prénoms. Il fallait, et il faut encore, demander pour eux, en joignant la photographie de chacun, des actes de notoriété aux autorités civiles, militaires ou locales. Et, lorsque pour divers individus, on trouve la même suite de prénoms, ils sont fatalement départagés par les noms des femmes de leur ascendance. Les empreintes digitales et l'anthropométrie parachèvent enfin leur identification.

Stratégie

Dans l'immense agglomération que constitue Paris et sa banlieue, sur ces milliers d'hectares, il y a place pour se cacher et échapper ainsi à la police. La brigade nord-africaine a divisé cet immense périmètre en secteurs, placés sous la responsabilité d'un brigadier et deux ou trois inspecteurs. Ces hommes connaissent tellement bien les us et coutumes des indigènes qu'ils sont appelés à surveiller, que quelques heures après le délit commis (grave ou bénin), ils connaissent le coupable. Et son arrestation suivra inéluctablement.

Dans certaines régions du département de la Seine, notamment Billancourt, où le pourcentage de la population indigène est plus élevé, les patrouilles de surveillance sont plus importantes. D'ailleurs, elles effectuent entre elles des chassés-croisés, ce qui fait que tous les inspecteurs et gradés de la brigade nord-africaine connaissent, sur le bout du doigt, les coins et recoins susceptibles d'abriter ceux qui ont quelques comptes à régler avec la loi.

N'est-ce pas aussi cette même brigade qui réussit à découvrir les auteurs de l'assassinat de cet indigène dont le cadavre avait été complètement incinéré par eux dans un four à chaux, à Alfortville, et dont il ne restait que quelques ossements calcinés ?...

J'ai accompagné, un soir de l'hiver dernier, une descente de la Nord-Africaine dans un bistro mal famé, rue de Tanger.

Deux heures du matin : un froid sec rendait rares les tapineuses sur le boulevard de la Chapelle.

Brusquement, un car déboucha sous la passerelle du métro et monta, à « toute pompe », la légère rampe avant le bar visé. Arrêt brusque : agiles, les inspecteurs sautent à terre et bondissent.

Des hommes consomment du thé à la menthe. Un long couloir, un escalier en pente raide et ils débouchent dans une sorte de cave voûtée, décorée de guirlandes multicolores.

— Bonjour, M. Ouarab, lance le patron, servile, doux, prêt à toutes les bassesses.

Le brigadier Ouarab, bourru, lui répond :

— Alors, tu as fini de donner asile à des coréligionnaires sans papier, qui fument le kilt et autres saloperies ? Ça pue ici.

En effet, une odeur écœurante, qui n'est pas celle du léger breuvage fumant dans les tasses, nous prend à la gorge.

Un éphèbe, près du tôlier, trop beau, aux immenses yeux de gazelle, attire l'attention du terrible inquisiteur.

— Et lui, qu'est-ce qu'il f... là ?

Le tenancier, calme jusqu'alors, s'affole.

— Oh ! M. Ouarab, c'est mon neveu, le fils de mon frère. Il l'enveloppe d'un regard plein de tendresse.

— Ses papiers ?

— Ils sont à la maison.

— Allez, allez, il est arrivé de Beyrouth en fraude, il y a huit jours, caché dans la cale du *Champolion*. Vous vous expliquerez tous au poste. En route !

Ainsi, dans ce monde mystérieux pour le grand public, rien ne se passe que la brigade nord-africaine ne sache.

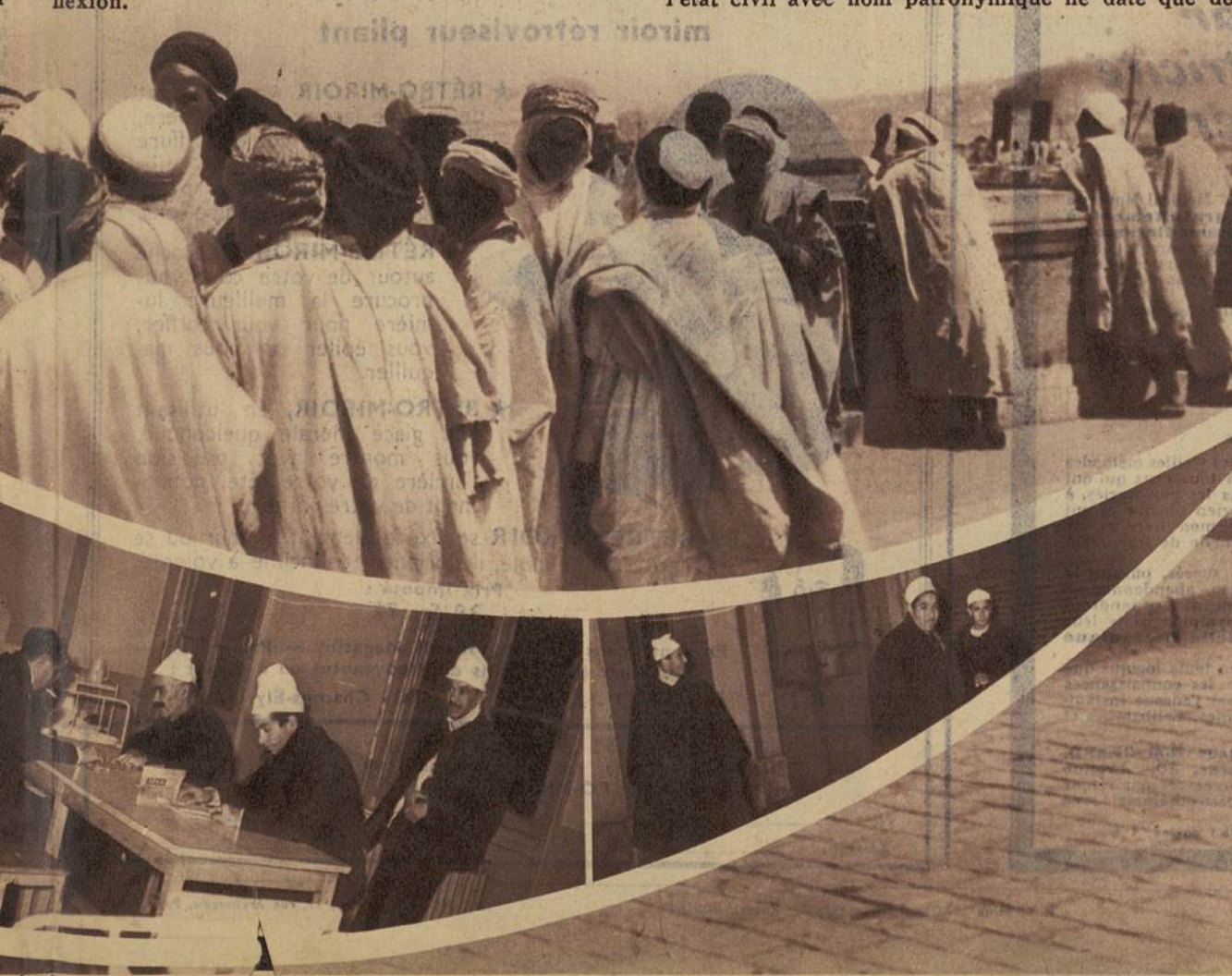
Et, chose curieuse, elle est devenue plus préventive que répressive. Je veux dire par là qu'elle inspire une telle crainte salutaire aux mauvais garçons qu'ils diminuent de façon sensible au fur et à mesure qu'elle prospecte dans leur milieu.

De l'autre côté, pour les bons, pour les braves travailleurs, dignes d'intérêt et d'estime, la partie administrative et sociale du service des affaires nord-africaines fait l'impossible afin de leur venir en aide, de faciliter leur séjour, de les aiguiller dans la bonne voie.

— Si cet organisme n'existait pas, il faudrait le créer, nous disait un haut fonctionnaire, tellement les services qu'il rend sont innombrables.

Et c'est aussi notre humble avis.

Hubert BOUCHET.



3.000.000 de francs

Le Célèbre Professeur AOUR, dont la réputation est devenue mondiale, a décidé de distribuer GRATUITEMENT, à titre purement humanitaire et aux mille premières personnes qui en feront la demande :

1° La Mystérieuse FLEUR IRRADIANTE, préparée d'après votre nativité, dont la possession apporte la victoire :

2° L'Horoscope (véritable étude de vie) qui révélera, entre autres choses, les moyens pour chacun de gagner à la LOTERIE, en indiquant le jour, la tranche et les nombres favorables :

3° Un billet de Loterie absolument gratuit, à toutes les demandes qui lui paraîtront réunir les qualités requises pour gagner au tirage de la prochaine tranche, comptant uniquement sur la reconnaissance des favoris.

Des attestations par milliers et des félicitations des gagnants de la LOTERIE NATIONALE sont à votre disposition.

Vous pouvez faire un essai de 20 jours sans aucun engagement de votre part.

Faites lui confiance et découpez la présente annonce en l'envoyant avec l'indication de votre date de naissance (heure et lieu si possible)

N'ENVOYEZ NI ARGENT, NI TIMBRES

Professeur T. AOUR, 59, rue Victor-Hugo - LYON (Rhône)

Cette annonce n'est pas valable pour la Belgique

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.

INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17°

M^{me} MAX Voyante, diplôme International, Tarots. Lignes mains. Guide, renseigne, ramène affection. Reçoit t. les jours et dim. et par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poissonnière, Paris-9°. (M^o Barbès-Poissonnière-Gare du Nord.)

PARFUM « TROUBLANT », enchanteur, irrésistible, attire la sympathie et l'amour : 13,40 et 31,60. Livre : Pour plaire, se faire aimer, de près, de loin, 21,60. Pour hypnotiser en 3 leçons, 4,85. Livres psychiques, d'amour, etc., Ec. L'INITIATEUR, à VIESLY (Nord).

L'ÉLECTRICITÉ



Pourquoi le traitement par l'électricité guérit :

Le précis d'électrothérapie galvanique édité par l'Institut Médical Moderne du Docteur M.A. GRAND de Bruxelles et envoyé gratuitement à tous ceux qui en feront la demande, va vous l'apprendre immédiatement. Ce superbe ouvrage médical de près de 100 pages avec gravures et illustrations et valant 20 francs, explique en termes simples et clairs la grande popularité du traitement galvanique, ses énormes avantages et sa vogue sans cesse croissante.

Il est divisé en 5 chapitres expliquant de façon très détaillée les maladies du

Système Nerveux et de l'Appareil Urinaire chez l'homme et la femme, les Maladies des Voies Digestives et du Système Musculaire et Locomoteur.

A tous les malades désespérés qui ont vainement essayé les vieilles méthodes médicamenteuses si funestes pour les voies digestives, à tous ceux qui ont vu leur affection rester rebelle et résister aux traitements les plus variés, à tous ceux qui ont dépensé beaucoup d'argent pour ne rien obtenir et qui sont découragés, je conseille simplement de demander mon livre et de prendre connaissance des résultats obtenus par ma méthode de traitement depuis plus de 25 années.

De suite ils comprendront la raison profonde de mon succès, puisque le malade a toute facilité de suivre le traitement chez lui, sans abandonner ses habitudes, son régime et ses occupations. En même temps, ils se rendront compte de la cause, de la marche, de la nature des symptômes de leur affection et de la raison pour laquelle, seule, l'Électricité Galvanique pourra les soulager et les guérir.

C'est une simple question de bon sens et je puis dire en toute logique que chaque famille devrait posséder mon traité pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé. C'est du reste pourquoi j'engage instamment tous les lecteurs de ce journal, Hommes et Femmes, Célibataires et Mariés, à m'en faire la demande.

C'EST GRATUIT : Écrivez à M^r le Docteur M.A. GRAND, Institut Médical Moderne, 30, Avenue Alexandre-Bertrand à FOREST-BRUXELLES, et vous recevrez par retour du courrier, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs.

Affranchissement pour l'Étranger : lettres, 1 fr. 75 ; cartes, 1 fr.

ON DEMANDE

Homme ou Femme
**SANS APTITUDES
SPÉCIALES**
Situation d'avenir

Tous les Français doivent savoir qu'ils peuvent de suite trouver une situation agréable, indépendante, rémunératrice et stable, en s'adressant aux Ateliers d'Art chez Soi (Société SADACS).

Médaille d'or Exposition 1937.

Toutes les personnes, hommes ou femmes, de quelque âge ou condition qu'elles soient, à la recherche d'une situation stable et lucrative ou désirant augmenter leurs gains en travaillant pendant leurs heures de loisir, ou tout simplement qui veulent une occupation indépendante et agréable, doivent dès aujourd'hui, au moyen du « bon gratuit » ci-dessous, demander aux Ateliers d'Art Chez Soi tous les renseignements détaillés.

Les Ateliers d'Art Chez Soi, puissant groupement d'artisans, grâce à une organisation de vente remarquable, disposent de vastes débouchés dans les grandes firmes et dans la clientèle particulière.

Pour satisfaire aux nombreuses commandes qu'elle reçoit de tous côtés, la Société SADACS recherche de nouveaux adhérents, à qui elle enseignera les arts appliqués et dont elle fera des artisans consommés possédant tous les secrets de décorations, les procédés et les techniques les plus modernes.

Nul besoin d'aptitudes particulières, la Société vous enseignera ses méthodes avec facilité. Le temps de formation est d'ailleurs très court et, dès le début déjà, la Société écoule la production de ses nouveaux adhérents ; que vous habitez Paris ou un village de la plus lointaine province, la SADACS se chargera de

vous former et de la vente de votre production. Le matériel et l'outillage (en cinq coffrets complets) sont fournis gratuitement aux nouveaux adhérents.

Travailler chez soi, dans l'indépendance et, qui plus est, à des choses agréables !

Pouvoir, avec maîtrise, décorer soi-même son intérieur, créer des merveilles, à peu de frais ! Posséder un véritable métier, sans apprentissage long et coûteux !

Avoir, à portée de sa main, un Service de Vente ami qui, toujours, défend les intérêts de ses adhérents et dispose de débouchés importants !

N'est-ce pas le rêve de tous ? C'est ce que vous offrent les Ateliers d'Art Chez Soi aujourd'hui.

Lisez leur brochure gratuite.

Si vous habitez Paris, ou si vous y venez, ne manquez pas de nous rendre visite.



Mlle Suzanne D., de Troyes, avait une modeste situation dans un bureau ; elle a facilement doublé ses ressources en s'adonnant, chez elle, aux travaux des ATELIERS D'ART CHEZ SOI.

BON A DÉCOUPER

et à adresser à la

Société SADACS (Cours B 62)
25, rue d'Astorg, à Paris (8°).

Veillez m'envoyer gratuitement, sans engagement de ma part, votre plaquette illustrée : les Travaux d'Art Chez Soi, ainsi que tous les renseignements sur l'offre spéciale de matériel gratuit que vous faites.

(Inclus 3 timbres à 0 fr. 90 pour frais d'envoi.)

M.

POUR LES ETRENNES

le cadeau le plus nouveau et le plus utile

RÉTRO-MIROIR

miroir rétroviseur pliant



★ **RÉTRO-MIROIR** vous permet de voir de face, ou de derrière, chaque détail de votre coiffure et de votre décolleté, en utilisant vos deux mains pour arranger boucles et ondulations.

★ **RÉTRO-MIROIR** accroché autour de votre cou, vous procure la meilleure lumière pour vous coiffer, vous épiler ou vous maquiller.

★ **RÉTRO-MIROIR**, en utilisant une glace murale quelconque, vous montre avec précision l'arrière de votre tête, notamment de votre coiffure.

★ **RÉTRO-MIROIR** se fixe également au mur ou se place sur une table, il s'oriente et s'incline à volonté.

Prix imposé :
39 fr. 75

En vente dans tous les Grands Magasins — Parfumeurs — Coiffeurs et Magasins de Nouveautés ou à défaut :

RÉTRO-MIROIR, 92, Champs-Élysées, PARIS

Service «D», 92, avenue des Champs-Élysées, PARIS

Veillez m'envoyer par paquet recommandé contre remboursement un miroir «RÉTRO-MIROIR» au prix de 39 fr. 75.

Nom
Adresse

“VOULEZ-VOUS JOUER AU DÉTECTIVE”

LA DERNIÈRE VISITE



1

1. M. de Mincourt qui a épousé il y a quelques mois la jolie Gisèle, se montre un peu surpris des visites fréquentes de René Montal.

Aussi, en fait-il part à sa femme, laquelle promet de ne plus le recevoir.

2. M. de Mincourt quitte la villa pour se rendre à Paris. La femme de chambre lui remet son chapeau et, à ce moment, elle aperçoit René Montal rôdant près de la propriété et semblant attendre le départ de M. de Mincourt.



2



3

3. La femme de chambre. — Je viens d'apercevoir M. Montal rôdant devant la villa.

Mme Gisèle de Mincourt. — Il ne faut plus recevoir cet individu, vous n'ignorez pas que, depuis mon mariage, il ne fait odieusement chanter, et mon mari a des soupçons.

La femme de chambre. — Bien, madame.



4

4. Malgré les observations de la femme de chambre, René Montal, quelques branches de mimosa à la main, est parvenu à obtenir une dernière entrevue de Gisèle. La femme de chambre, avant de se retirer, écoute le ton badin de la conversation, et s'en va, rassurée, à ses occupations.



5

5. — Vingt minutes après, Mme de Mincourt apprenait à sa femme de chambre, que René Montal venait de se suicider dans le salon.

Mme de Mincourt. — Appelez tout de suite mon mari au téléphone !

La femme de chambre. — Il est passé à son bureau, mais est déjà reparti.

6. Le corps de René Montal est étendu dans le salon, la tempe perforée d'une balle de revolver. Celui-ci gît près du cadavre, ainsi que les quelques branches de mimosa qu'il tenait à la main à son arrivée à la villa. Il porte encore son pardessus. Partout ailleurs, aucun désordre ne règne dans la pièce. Rien de tout cela n'échappera à l'inspecteur Piget.

7. L'inspecteur Piget effectue des constatations, et interroge Mme Gisèle de Mincourt.

En résumé, votre ex-ami René Montal s'est suicidé au moment où vous lui avez signifié la rupture complète, ne voulant pas gâcher votre bonheur actuel ?... Mais où se trouvait le revolver ?

Mme de Mincourt. — Dans le tiroir de ce meuble, qui est resté ouvert.



7



8

CONCLUSION

Il a suffi de l'examen des lieux, des objets contenus dans la pièce et des circonstances de la mort de René Montal, pour que l'inspecteur Piget se fasse une conviction.

Vous possédez autant d'éléments que lui pour asseoir la vôtre. Examinez avec soin les photos et lisez avec attention les textes.

Production DETECTIVE. — Reproduction interdite

CHRONIQUE DU BAGNE

LA MORT DE KLEMS

Ancien lieutenant
d'Abd-el-Krim

SAINT-LAURENT-DU-MARONI
(De notre correspondant particulier.)

UN homme dont le nom évoquera de douloureux souvenirs à bien des Français et des Marocains vient de mourir tragiquement à la Guyane. Il s'agit de l'Allemand Klems, celui-là même qui fut le principal aide de camp, l'Éminence grise d'Abd-el-Krim pendant la guerre du Rif.

Klems était officier de la garde prussienne lorsque, peu de temps après la guerre mondiale, il commit quelque mystérieuse incartade dont il craignit d'être sévèrement châtié par ses chefs. Aussi bien, il avait en hâte quitté son pays natal, s'était réfugié en France et avait contracté un engagement dans la Légion étrangère.

Dirigé sur le Maroc, il n'avait pas tardé à se faire remarquer des officiers de son régiment, autant par son intelligence que par sa bravoure. Au cours de divers combats contre les rebelles indigènes, sa conduite s'était avérée exemplaire. Il en avait été récompensé par un avancement rapide. En 1921, il était promu sergent-major. Sa carrière s'annonçait brillante.

A la fin de la même année, le voilà pourtant qui, de ses propres mains, brisa son avenir. Était-ce par suite d'un « coup de cafard » ? Était-ce parce que le démon de l'aventure le poussait ? Toujours est-il que, par une nuit solitaire, alors que sa colonne bivouaquait dans les montagnes occupées par les Beni Ouarani, Klems s'empara d'une mitrailleuse, l'emporta sur l'épaule et déserta le campement pour passer à l'ennemi.

Mais la sentinelle qui l'avait vu s'éloigner l'interpella, lui adressa, avant de faire feu, les sommations réglementaires. En réponse, Klems bondit comme un fauve sur le malheureux factionnaire et lui plongea son poignard dans le cœur.

Accueilli par les rebelles comme un auxiliaire précieux, le déserteur ne manqua point de les éclairer de son expérience, de leur indiquer de fructueux coups de main contre nos postes avancés, pour s'emparer d'armes et de munitions.

Le trop fameux Abd-el-Krim, chef

Sous le soleil implacable de la Guyane, les "fagots" — lisez les forçats —, en construisant une route, doivent vaincre une nature exubérante et rebelle.

fanatique des rebelles rifains, voulut dès lors que le légionnaire filou fût son conseiller personnel. Klems fut comblé de prévenances et de flatteuses. Il fut marié à une des plus jolies femmes de l'entourage d'Abd-el-Krim, il reçut le don d'une maison et se vit, par surcroît, honoré du titre de cheik. En retour, il ne ménagea point son zèle. Jusqu'alors, les partisans d'Abd-el-Krim ne constituaient que des bandes livrant bataille mal à propos et sans aucun plan stratégique. Klems organisa et anima l'insurrection de telle sorte que la guérilla devint une vraie guerre.

De plus, étant servi par une intelligence pleine de ressources, Klems ne laissa point d'adresser, en divers dialectes, des proclamations et des tracts qui assurèrent, dans tout l'Islam, d'innombrables partisans à la cause d'Abd-el-Krim. De l'Atlantique à l'Euphrate, le monde mahométan fut alors en effervescence.

Comme on le voit, l'aventurier traitre à la Légion était un adversaire d'importance ! Le plan qu'il avait inspiré à Abd-el-Krim était de constituer un immense empire musulman dressé contre l'Europe. Et, bien sûr, Klems se voyait probablement pourvu de la part du lion...

Dieu merci, malgré les difficultés redoutables que durent affronter les troupes françaises et espagnoles luttant contre les Rifains, malgré les pertes innombrables qui furent la rançon de la victoire, celle-ci, après deux ans d'angoisse, favorisa nos soldats. Abd-el-Krim dut se rendre ; Klems fut attiré et capturé dans une embuscade que lui tendit le capitaine Schmidt.

Le 10 février 1927, le conseil de guerre de Meknès condamnait l'indigne légionnaire à la peine de mort. Il fut toutefois gracié, diverses interventions ayant agi en sa faveur. Mais, il y a de ça dix ans, il s'embarquait, à

Un groupe de forçats va s'embarquer pour la terre d'expiation. Au centre, Klems.

Alger, sur le « La Martinière », car sa peine avait été commuée en condamnation aux travaux forcés à perpétuité.

Je me souviens, pour ma part, du débarquement de Klems à Saint-Laurent-du-Maroni. Taciturne et lent dans ses mouvements, il avait l'air résigné en même temps qu'altier. Les forçats Nord-Africains l'entourèrent aussitôt, avec force manifestations de respect.

Depuis, le sanguinaire héros de l'aventure rifaine vivait dans l'oubli. Au bagne sa conduite s'étant avérée impeccable, son intelligence et sa culture ayant été remarquées par les chefs de l'administration pénitentiaire, ceux-ci lui avaient accordé un poste de confiance dans la gestion de la salle d'honneur des surveillants.

Or, c'est là que Klems est mort récemment, tué d'une balle au crâne, dans des conditions suspectes.

Ce drame, d'après la version officielle, ne serait autre qu'un suicide. Alors que le danger de guerre auquel l'Europe vient d'échapper soulevait dans le monde entier un émoi que les nerfs de chacun supportaient difficilement, Klems aurait été, selon les enquêteurs-fonctionnaires, excédé des injures que lui valaient sa qualité d'Allemand et son passé de déserteur. Tellement affligé de ces reproches, qu'il se serait soudain emparé du revolver d'un surveillant et se serait tué sans que nul n'ait pu intervenir.

Mais d'autres bruits circulent à Saint-Laurent-du-Maroni, selon lesquels la mort de l'aventurier relèverait d'un crime.

Un surveillant dit « La Cravate », aurait, en effet, perdu deux de ses neveux au cours de la guerre du Rif. Maintes fois, il avait rappelé à Klems ce double malheur, non sans lui adresser en même temps les plus vindicatives injures. Aux derniers jours de septembre, alors que le conflit franco-allemand semblait imminent, « La Cravate » aurait redouté, dans un véritable désarroi, que des membres de sa famille fussent tués à l'ennemi comme les précédents. L'ennemi... l'Allemand... Klems : c'était là une seule et même personnification pour le surveillant rancunier. Voilà pourquoi le forçat aurait été abattu.

Assurément, la vérité sur cette affaire demeurera voilée d'incertitude car l'administration pénitentiaire n'aime guère divulguer ce qu'elle sait — surtout lorsqu'il s'agit d'un drame qui peut lui valoir des critiques. Il n'empêche toutefois que la mort de Klems aura défrayé comme un événement troublant la chronique de Saint-Laurent.

Jacques SIMON.

ADMINISTRATION — RÉDACTION ABONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI^e)

Directeur-Rédacteur en Chef : MARIUS LARIQUE

TELEPHONE : LITRE 46-17

ADRESSE TELEGRAPHIQUE : DETEC-PARIS

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1290-37

6 mois 12 mois

France et Colonies 41 » 77 »

Etranger, Union postale 54 » 99 »

Etranger, Autres pays 64 » 119 »

Les règlements de compte et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective ».

Seins

Développés, raffermis, reconstitués. Solières comblées par les

Pilules Orientales

Seul moyen pour la femme d'acquiescer, de conserver ou de recouvrer la

BEAUTÉ DE LA POITRINE

Toujours bienfaisantes pour la santé

Traitement de 2 mois, facile à suivre en secret. Flacon avec notice (contre remboursements). 21 fr. Ecrire à J. RATIE, pharm., Div. 72 BR 45, r. de l'Éclair, Paris (10^e). Envoi discret par la poste. A BRUXELLES: Ph. Delacre; GENEVE: Ph. des Bergues.

CANCER

Il est prouvé aujourd'hui, après 25 ans de recherches, que le dissolvant BÉSSON arrête, dès le début du traitement, l'évolution de la maladie. Documentation gratuite contre 3 francs en timbres. PHARMACIE CENTRALE DE PARIS, Service I, 34, rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris.

J. LE BRIS, détective, ex-chef à la Police parisienne. Recherches. Enquêtes. Filatures 29, rue Tronchet - PARIS (IX^e) Téléphone : Anjou 57-13

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS POUR LE FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75

Pourquoi garder des SEINS

Insuffisants, descendus, sans fermeté, trop gros. Alors qu'il vous est facile d'obtenir très vite, à tout âge des seins fermes, arrondis, séduisants. Rien à avaler. Expliquez-moi de suite votre cas en toute confiance et je vous ferai connaître gratuitement par lettre fermée confidentielle la recette étonnante, sans danger, inoffensive et facile à faire soi-même en secret. (Joindre 1 fr. timbre) Mme Florène, 350, r. St-Honoré - PARIS.



L'INFLUENCE PERSONNELLE. Volume illustré : 20 fr. LES FORCES MYSTÉRIEUSES (H. Frichet) : 18 fr. - TRAITE DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE, la science des vieux magiciens mise à la portée de tous (Pr Simard). Fort volume illustré : 30 fr. - MANUEL DE L'AMOUR CONJUGAL (Dr Eynon). Illustré : 14 fr. - L'ART D'AIMER (Dr Jaf). Illustré : 14 fr. - AVANT, PENDANT, APRÈS (Dr Cauffeyron). Illustré : 12 fr.

Chaque volume, accompagné du Catalogue général de livres rares et précieux, est expédié franco contre bon ou mandat adressé au COMPTOIR DU LIVRE, 18, r. du Mail, Paris-2^e

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

28, AVENUE HOCHÉ (8^e)

CAR. 19-45

Pour la Publicité dans DETECTIVE

s'adresser à : Mme H. DELLONG
1, rue Lord-Byron, Paris

Tél. : BALzac 12-00

TARIF DE PUBLICITÉ :
La ligne : 18 fr. — La page : 8.000 fr.

LA VIE INCONNUE DE BONNOT

Bonnot s'est fait la main. Il assassine son ami Platano. Le tueur est mûr à présent pour diriger l'équipe d'hommes terribles qui furent sinistrement célèbres sous le nom des BANDITS TRAGIQUES

VI⁽¹⁾ - Le testament de Bonnot

REVENONS, maintenant quelques heures en arrière : exactement à la journée du lundi 27 novembre 1911. Ce matin-là, le garde forestier Blondeau effectuait une tournée sur les terres de la Faisanderie, en bordure du bois des Logettes, sur le territoire de Châtelet-en-Brie, lorsqu'il entendit soudain deux détonations successives du côté de la route de Melun. Pensant avoir à faire à des braconniers, il se rendit rapidement à l'endroit d'où étaient partis les coups de feu et aperçut une automobile arrêtée, moteur en marche, l'avant tourné vers Melun. De l'autre côté de la route, entre les arbres d'un petit bois et le fossé de l'accotement, un homme était baissé près d'un autre homme étendu à terre, dont il fouillait hâtivement les poches intérieures des vêtements. Apercevant le garde, l'inconnu en casquette et en caoutchouc noir se releva vivement, courut à l'auto et s'éloigna à toute vitesse, en direction de Melun.

Le garde s'avança vers le bouquet d'arbres. Face en l'air, au milieu des fougères et de la neige tombée pendant la nuit, l'homme abandonné sur le sol geignait faiblement. Des caillots de sang s'échappaient par saccades de deux blessures, situées près de l'oreille gauche et certainement produites par des balles de revolver. Le blessé était à moitié nu. Son pardessus, son veston et ses chaussures gisaient épars et maculés de boue ; son gilet et son pantalon étaient déboutonnés. L'individu en fuite semblait l'avoir fouillé jusque entre chemise et peau.

A bicyclette, le garde alla prévenir les gendarmes de Châtelet-en-Brie, puis un médecin. Malheureusement, il était trop tard. Revenu à lui un instant, le blessé prononça quelques mots en italien, que personne ne put retenir ; puis il délira, tomba dans le coma et succomba à dix heures du soir.

Cet homme avait été assassiné. Il était vêtu d'un complet neuf dont toutes les poches avaient été retournées. En soulevant la doublure du veston on découvrit une étiquette portant cette inscription : « The Gentleman, Paris, n° 5236 ». C'était le seul indice pouvant permettre une identification rapide de la victime. Aux magasins « The Gentleman », 24, boulevard Poissonnière, le service de vente répondit :

— Le vêtement que vous nous présentez a été acheté, le 20 octobre dernier, par un M. Mandino, parlant l'italien aussi bien que le français et qui nous a déclaré demeurer 5, rue de la Nation.

Mandino — nous le savons déjà — n'était autre que Platano. C'est bien sous ce nom qu'il avait demeuré au Grand Turc, mais le tenancier de l'hôtel, qui ne l'avait pas inscrit sur son livre de police, déclara formellement n'avoir jamais logé de M. Mandino.

De ce côté, l'enquête s'arrêtait. Restait à retrouver la piste de l'assassin. Certainement, le tueur connaissait la région. Il gagna à toute vitesse Moissy-Cramagel, au delà de Melun. Brusquement, sa voiture s'arrêta. Le bandit en descendit alors précipitamment, essaya de la remettre en marche sans y parvenir. On le vit alors quitter son caoutchouc pour endosser un large pardessus et remplacer sa casquette par un chapeau melon, prendre une canne jaune à poignée recourbée avec virole d'argent et se diriger d'un bon pas vers Lieusaint.

Là, il se présenta à l'hôtel de la Gare, et demanda au propriétaire de le conduire en voiture à Villeneuve-Saint-Georges :

— Vous aurez aussi vite fait de prendre le train de 14 h. 32 ! lui conseilla l'hôtelier.

L'inconnu se rangea à cet avis, déjeuna rapidement, mangea peu et prit le convoi indiqué. Aucun billet n'ayant été délivré pour Villeneuve-Saint-Georges en gare de Lieusaint, il était probable que le mystérieux automobiliste avait gagné directement Paris.

Impossible d'imaginer le mobile d'un pareil assassinat. On sut que les deux hommes venaient de Lyon et avaient déjeuné, dimanche, à Saulieu, dans la Côte-d'Or. Sur la route, tout en continuant de conduire, l'inconnu avait abattu son compagnon de deux coups de revolver tirés à bout portant. Arrêtant alors la voiture il avait traîné sa victime sous le petit bois, où il s'était mis à la dévaliser, puis à la dévêtir pour rendre toute identification impossible. C'est à ce moment que le garde survint.

Enfin, demeurait l'auto abandonnée à Moissy-Cramagel, et immatriculée 701-S-2. On sut bientôt que ce numéro appartenait à M. Chambosse, propriétaire d'un garage de Roanne, mais que sa voiture ne lui avait pas été volée.

On se reporta au numéro du moteur : il avait été

C'est pour le dépouiller de 40.000 frs provenant d'un héritage, que Jules Bonnot (en haut, à gauche) assassina son ami et complice Platano (ci-dessus) dont le cadavre à demi-nu (en bas) fut découvert en forêt de Sénart. — Ci-contre : le poignard qui ne quittait jamais le bandit.

maquillé au poinçon ! Bref, ce n'est qu'au bout d'une semaine que le parquet de Corbeil parvint à savoir que l'auto sanglante était la La Buire immatriculée 61 H. H, volée par Bonnot, au filateur Merlin, de Vienne.

Comment Bonnot assassinait

Depuis le 28 novembre, pourtant, soit moins de vingt-quatre heures après la découverte de l'assassinat, M. Adler, chef de la Sûreté de Lyon connaissait tous ces détails et mieux encore : les mobiles du crime.

Ce jour-là, en effet, un individu d'origine italienne se présentait à son bureau et lui déclarait d'un trait :

— Je m'appelle Antoine Rusca, je demeure 47, rue Bellecourbe et je suis plâtrier. Je n'ai jamais été un malfaiteur, si toutefois j'ai eu le tort d'en fréquenter. Je vous apporte toutes précisions sur le crime de Châtelet-en-Brie, que je viens de lire dans ce journal. Pouvez-vous me donner votre parole que je ressortirai libre de votre cabinet ?

— Parlez sans crainte, répondit M. Adler. Vous sortirez libre de cette pièce, qui que vous soyez. Quitte ensuite à vous rechercher.

— La victime du drame du Châtelet-en-Brie ne s'appelle pas Mendino, mais Platano. L'assassin, c'est Jules-Joseph Bonnot, le garagiste de la route de Vienne que vous recherchez. L'un et l'autre rentraient de Lyon, où je les ai aperçus pour la dernière fois, samedi 25 novembre, à midi.

Le chef de la Sûreté se dressa devant le témoin.

— Comment ? Vous saviez que Bonnot était à Lyon et vous ne nous avez pas alertés ?

— Je ne pouvais pas. Platano était mon meilleur ami et il était malheureusement aussi un ancien complice de Bonnot. Mais il avait décidé de rompre tout contact avec lui dès leur retour à Paris. Platano venait, en effet, d'être

mis en possession d'un héritage de 40.000 francs et, samedi matin, dans le logement qu'il avait loué sous le nom de Renaud au 63 de la rue Montgolfier, je l'ai vu glisser, entre son gilet et sa chemise, une grosse enveloppe close.

« — Tu vois, me dit-il, je suis riche, j'ai 39.000 francs là-dedans. J'ai eu tort de les apporter sur moi. Bonnot me fait peur. J'ai hâte de quitter cet homme. Quand il me regarde, depuis quelques jours, ses yeux se portent sur ma poitrine, sur le bourrelet de mon gilet, et ses yeux s'injectent de sang. S'il devait m'arriver malheur, je te demande comme un grand service de dénoncer ce bandit. »

« En rentrant, dimanche matin, 26 novembre, j'ai trouvé sous la porte du logement de la rue Montgolfier, dont Platano m'avait depuis longtemps laissé les clés, un mot de mon ami que voici.

M. Adler s'empara du papier et lut :

« Mon vieux Tony, je te dis adieu. B... et moi partons de nuit pour éviter de mauvaises rencontres. Nous rentrerons avec l'auto garée rue Voltaire. Lundi matin nous serons à Paris. »

— Pour moi, il n'y a plus de doute, reprit Rusca. Mon ami a été assassiné par Bonnot pendant la traversée de la forêt de Sénart. Il l'a dépouillé de l'enveloppe aux 39.000 francs. Il voulait même le dépouiller de son beau compelt neuf. Bonnot est un monstre.

Il fut d'ailleurs bien vite indisputablement démontré que Bonnot était bel et bien rentré à Paris par la gare de Lyon, les vêtements encore poissés du sang de son complice et les poches gonflées de la précieuse enveloppe.

Le soir même du 27 novembre, il louait une chambre, dans une pension de famille, 45, rue Nollet, sous le nom — comme toujours — de Jules Comtesse, industriel à Belfort. Il devait y demeurer jusqu'au 21 décembre, jour de l'attentat de la rue Ordener.

Bonnot avait toutes les audaces. Après le lâche assassinat d'un camarade, allait-il oser reprendre contact avec Garnier, Callemine, Dubois, enfin, tous ceux qui, à l'Anarchie, avaient aimé et estimé le doux Platano ? Eh oui, il n'hésita pas à revenir le front haut, dans les bureaux de la feuille libertaire.

Quand il entra, d'un pas décidé, le 12 décembre au soir, dans les bureaux de l'Anarchie, Garnier, Callemine, Souley, Carouy, Monier, dit Simentoff, formaient cercle et discutaient autour d'un poêle rougeoyant. A sa vue, Garnier se leva d'un bond et s'écria :

— Voilà le plus hardi de nous tous !

Bonnot refusa de prendre place dans le cénacle. Il resta debout, pérorant, gesticulant, s'animant :

— Que trouverai-je ici ? Des hommes ou des rêveurs ?

Vallet, près de lui, jouait avec un gros browning en sifflant d'un air dédaigneux. C'était l'occasion qu'attendait le nouveau venu pour se justifier. Il arracha l'arme des mains de Vallet.

— Ne joue pas avec ces outils-là, gamin. Prends garde qu'il ne t'arrive pas le même accident qu'à cet infortuné Platano.

Le nom tragique était lâché.

— Ah ! Oui, minauda Vallet, ce pauvre type que nous connaissons tous et que tu as tué à Châtelet-en-Brie de deux balles dans la tête !

Bonnot avait prévu l'attaque :

— Personne n'a compris ce qui s'est passé ce matin-là ! reprit-il. Je conduisais. Platano jouait avec son browning. Un coup imprévu partit. La balle lui avait traversé la tête de part en part. Il s'écroula sur moi, râlant, perdant énormément de sang. Qu'auriez-vous fait à ma place ? Demander du secours ? Platano et moi étions recherchés par la police. Rien ne pouvait le sauver. Il agonisait. C'est alors que je lui repris le browning encore chaud, qu'il tenait toujours et que je l'ai achevé pour qu'il ne souffre plus. Si j'avais voulu le tuer, comme on m'en accuse, c'est avec ça que je l'aurais « piqué »...

En parlant, Bonnot avait tiré de sa poche un stylet pointu, long comme une balonnnette, et reprenait :

— Ça au moins, ça ne fait pas de bruit !

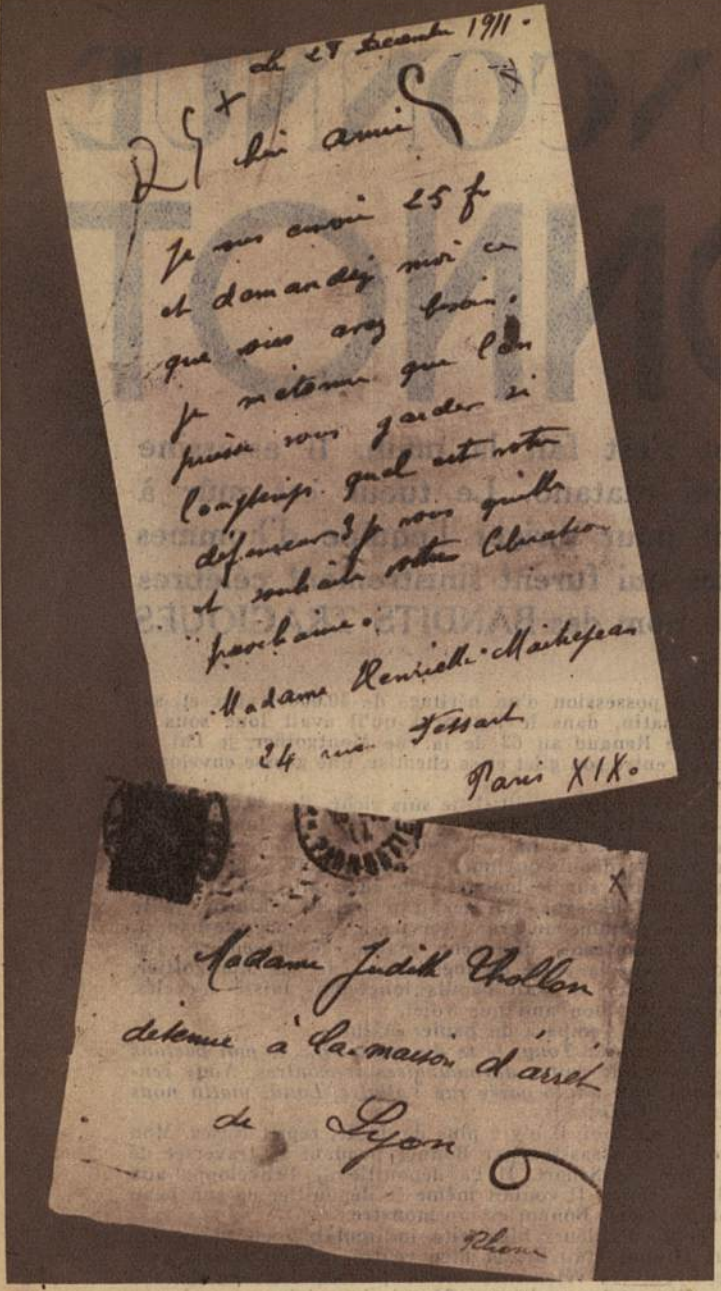
Dans le phalanstère de la rue Fessart, la violence d'un discours, scandé de gestes énergiques, était toujours unanimement appréciée. La brutalité et la dureté du cœur sont la marque du vrai bandit. La seule apparition du poignard de Bonnot venait de répandre autour du poêle de l'Anarchie une atmosphère de camorra qui ramena vers ce petit homme trapu et décidé, la confiance hésitante de ces jeunes cerveaux en feu qui l'écoutaient ensuite exposer sa technique neuve et très personnelle du crime en auto. Bien vite elle les enthousiasma. Et c'est cette nuit-là que Bonnot forma la formidable bande qui allait terroriser le monde.

Les autos sanglantes de 1912

Tout de suite l'équipe sanglante passa aux actes, effrayante série d'attentats qui sont trop connus et ont été depuis trop de fois rappelés pour que nous nous y arrêtons. Ce que nous voudrions rapidement montrer — dans l'affolement de l'époque, nul ne le remarqua — c'est que l'affaire, dite de « la bande à Bonnot », n'est qu'une



(1) Voir *Défective* depuis le N° 522.



Ce document, que « Détective » a découvert au cours de son enquête, prouve que Bonnot a bien abusé de la signature de Rirette Maitrejean.

longue suite de vols d'autos aussitôt suivis de coups de mains fulgurants. Pour la première fois au monde, l'auto devenait entre les mains de bandits, un véritable outil, au même titre que la pince-monseigneur ou le chalumeau oxyhydrique. L'auto ouvrait tout devant elle : les banques, les foules, les rues, l'espace.

Deux jours après sa formation, la « bande » à Bonnot cambriolait le garage de M. Normand, 12, rue du Chalet, à Boulogne-sur-Seine, s'emparait d'une Delaunay-Belleville immatriculée 783 X 3, de 14 C.V. et 4 cylindres, qu'il allait remiser à Bobigny, chez le mécanicien Dettwiller, pour la reprendre au cours de la nuit du 20 au 21 décembre, quelques heures avant l'attentat de la rue Ordener. Le soir même, on la retrouvait abandonnée à Boulogne.

La 783 X 3 ne leur promettait pas toute satisfaction, les bandits rouges enlevaient de la cour d'une auberge de Pavillons-sous-Bois, dans la nuit du 17 au 18 décembre, la voiture de M. Eugène Barat, 78, rue de la Tour, à Paris et la poussaient à la main, durant deux kilomètres, jusqu'à une guinguette tenue par un anarchiste du nom de Nénese, où elle fut retrouvée et saisie.

Dans la nuit du 11 au 12 janvier 1912, Bonnot et Garnier volaient dans une remise privée, 2, rue des Grandes-Carrières, un double phaéton Itala, immatriculé 270 X 5, appartenant à M. Faurie.

A cette époque, les deux bandits préparaient une fructueuse randonnée vers la Hollande, via Gand et Anvers. L'auto de M. Faurie s'étant brisée, Bonnot en déroba, dans la nuit du 24 au 25 janvier, une nouvelle au préjudice du docteur Vernieuwe, de Gand ; puis une troisième à la Haye, terme de l'expédition ; enfin une quatrième au retour, à Gand encore.

Traversant la France de bout en bout, les deux hommes gagnaient Alès où Monier, dit Simentoff avait organisé un attentat contre le payeur d'une société minière. Une voiture puissante était nécessaire. La bande jeta son dévolu sur la limousine de M. Malbec, industriel à Béziers qu'ils enlevèrent au cours de la nuit du 15 au 16 février 1912.

Le coup de main ayant échoué, l'auto volée à Béziers, immatriculée 67. A. 2, fut abandonnée sur la route, près d'Arnay-le-Duc (Côte d'Or), à la suite d'un terrible accident dont la bande se tira indemne.

Dans la nuit du 27 au 28 février, toute la « bande à Bonnot » est encore réunie devant un garage privé de Saint-Mandé pour s'emparer d'une nouvelle Delaunay-Belleville 14 C. V., 6 cylindres, immatriculée 682-32 X 8. Ce sera l'auto sanglante de la place du Havre sur le marchepied de laquelle fut abattu l'agent Garnier. A ce moment, le numéro de l'auto est devenu 878 X 8 et deviendra 282 S 2, dès le soir même, pour l'attentat contre le coffre-fort de M. Tintant, notaire à Pontoise.

C'est avec cette voiture que Bonnot et Garnier décident d'entreprendre une équipée dans le Midi. Mais à Pont-de-l'Yonne, ils se jettent contre le parapet d'un pont, abandonnant leur voyage et, le 29 février, à l'aube, l'auto est retrouvée vide de ses occupants, dans une rue de Saint-Ouen.

Puis, c'est l'attentat en forêt de Sénart, près de Montgeron, contre la De Dion-Bouton que le chauffeur Mathillet et le jeune ingénieur, Jean Sérissol, conduisaient à son nouveau propriétaire, le colonel de Rougé, en vacances au

Cap Ferrat. Pour avoir voulu tenir tête à la meute, Mathillet fut sauvagement abattu et le jeune Sérissol grièvement blessé malgré ses prières. Ce même jour du 25 mars 1912, la De Dion-Bouton amène la bande devant la banque de Chantilly où Soudy, l'homme-à-la-carabine se distingue par sa férocité : des morts et des blessés. La De Dion sanglante sera retrouvée dans une rue d'Asnières dévorée par les flammes.

Au cours de la nuit du 20 au 21 mars, tentative infructueuse à Chatou, 6 bis, rue d'Espremesnil, contre la splendide limousine du Sud-Américain Aurelio Palmas. Le chauffeur Thawmenier, mis en éveil, tire sur les bandits. Bonnot reçoit une chevrotine dans le bras gauche qui ne sera extraite qu'après sa mort, à la morgue, par le docteur Paul.

Au cours de la nuit du 6 au 7 avril, la voiture 670-X-5 appartenant à Mlle Julia Hunt, 31, rue Pierre-Charron, est enlevée de sa remise privée, 31, rue du Chevalier-de-la-Barre. Le 9 avril, on la retrouve retournée dans un champ de Gonesse, à la sortie d'Aulnay-sous-Bois.

Puis, le 25 avril 1912, trois jours avant le fort de Choisy, Bonnot, qui vient de tuer, chez Gauzy, le sous-chef de la Sûreté, M. Jouin, et de blesser l'inspecteur Colmar, hèle de son bras en écharpe un taxi, immatriculé 13-I-9, conduit par le chauffeur Pierre Chapuis. Bonnot se fait conduire dans la forêt de Sénart — comme toujours ! — prend en charge Vallet, à Juvisy-sur-Orge, et, arrivé à destination, se débarrasse du chauffeur en l'aveuglant d'une poignée de poivre blanc. Le lendemain, le taxi est abandonné à Paris, rue de Moscou.

Quand Bonnot, traqué, bernait la police

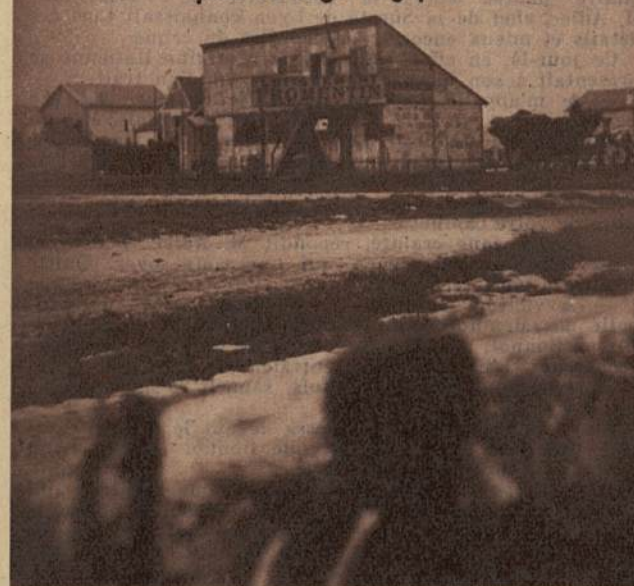
Mais là ne s'arrête pas l'activité scélérate de Bonnot. Comme il l'a fait à Lyon, le bandit tragique change perpétuellement de domicile : il est aujourd'hui à Paris et demain en banlieue. Il a un don d'ubiquité qui déconcerte les policiers lancés à ses trousses. Il disparaissait régulièrement quelques minutes avant l'arrivée de la force publique et notamment : 45, rue Nollet ; 6, rue Cortot ; 96, rue Ordener — ce qui était une gageure — ; 198, rue Championnet ; 128, boulevard de Ménilmontant ; 42, rue des Laitières, à Vincennes ; chez Gauzy, au Petit-Lyry. A chacune de ses adresses, les limiers de M. Lépine arrivaient comme les carabiniers d'une certaine opérette.

Ajoutez à cela que le public, hypnotisé, voyait Bonnot partout et que de pénibles méprises se commettaient chaque jour. Combien de pauvres diables dont le visage rappelait celui du bandit furent honteusement lynchés ? Une cinquantaine au moins.

A la même heure, des gens sains d'esprit juraient l'avoir rencontré dans telle ou telle ville et jusqu'à l'étranger. Mais, s'il est une ville où Bonnot fut très certainement aperçu au moins trois fois, entre janvier et avril 1912, alors qu'il était tranquille sans répit, cette ville — vous l'avez deviné — c'est Lyon-la-Consulaire, où sa folle maîtresse attendait à la maison d'arrêt l'heure de répondre en cour d'assises de sa complicité et de ses amours avec l'ennemi public. Et ce que nous allons révéler sur les retours foudroyants à Lyon du bandit sentimental sera encore de l'inédit.

Evidemment, Bonnot ne tenta jamais de s'introduire dans la prison où Judith Thollon était détenue. Mais il avait soif de ses nouvelles et s'ingénia, durant ses der-

Il est presque incroyable que la Sûreté parisienne ait ignoré jusqu'au bout que Bonnot avait, depuis neuf mois, repris à bail à Dubois le garage de Cholsy-le-Roi (ci-dessous). Fromentin, le millionnaire anarchiste. — Ci-contre, un plan du siège tragique.



niers mois, déjà passablement mouvementés, à lui faire parvenir de l'argent dans sa cellule, à lui adresser des paroles de réconfort et, le plus fort, c'est qu'il y parvint, grâce à un ensemble de circonstances extraordinaires qui, certes, n'auraient jamais favorisé celui qui eût voulu accomplir une bonne action.

Pour avoir des nouvelles exactes de sa maîtresse, il était normal que le bandit s'adressât au défenseur que Judith Thollon avait choisi, dans la personne d'un jeune avocat plein d'avenir — que nous appellerons M^e X... — si plein d'avenir même qu'abandonnant le barreau pour la politique il a si brillamment réussi dans cette autre voie qu'il est actuellement... ministre dans le cabinet Daladier !

Donc, M^e X. avait son étude rue Victor-Hugo, à Lyon. Discrètement, comme elle sait le faire, la police avait loué, dans l'immeuble d'en face, une chambre dont la fenêtre plongeait dans le bureau de l'avocat. De jour et de nuit, trois inspecteurs veillaient en permanence avec ordre de sauter à plain-pied dans la rue, au risque de se

rompre le cou, pour ne laisser, à aucun prix, échapper le bandit, s'il lui prenait fantaisie de relancer l'avocat de sa belle.

Et voilà qu'un après-midi de jeudi du mois de janvier, deux dignes prêtres se présentent à l'étude de M^e X. et sont longuement reçus. Au bout d'une demi-heure environ, les deux ecclésiastiques ressortent et s'éloignent de leur pas cadencé et austère, bréviaire en main. Une dizaine de minutes après, l'avocat ouvre sa croisée et alerte les trois guetteurs :

— Alors, vous les avez laissés filer ?

— Qui ça ? Les deux curés au moins ?

— Tout juste. C'étaient Bonnot et Garnier.

Catastrophe pour les braves agents. Et M^e X. de raconter.

— J'en ai encore la sueur au front. Tandis que Bonnot m'assailait de questions indiscrètes, me chargeant pour ma cliente de mille et une politesses et recommandations, Garnier, un peu à l'écart, ne me quittait pas des yeux. Je sentais ses mains crispées sur deux crosses de revolver par dessous la soutane. Au premier geste suspect, il me fusillait comme un lièvre. En partant, ils m'ont obligé à jurer que je ne donnerais pas l'alerte avant un long moment.

La même nuit, un cheminot découvrait une des soutanes sous une banquette des salles d'attente de la gare de Lyon-Vaise. C'était celle portée par Bonnot. Qu'on soit bien certain de la parfaite authenticité de cette histoire, mais ce n'est, cette fois, ni M. Adler ni M. Foex qui nous l'ont racontée.

La seconde équipée de Bonnot, traqué dans le vieux Lugdunum, se situe au surlendemain de l'attentat de Chantilly, un dimanche. Arrivait-il en auto ? En tout cas, c'est en costume de chauffeur, botté de legins, qu'il se présente directement à la villa du beau-père de M^e X..., située à Montchat, où ce dernier se reposait au milieu des siens. L'irruption de l'ennemi public jeta l'effroi dans toute la maisonnée et l'avocat s'empresse de ressortir avec son inquiétant quémendeur, au risque de se faire abattre avec lui.

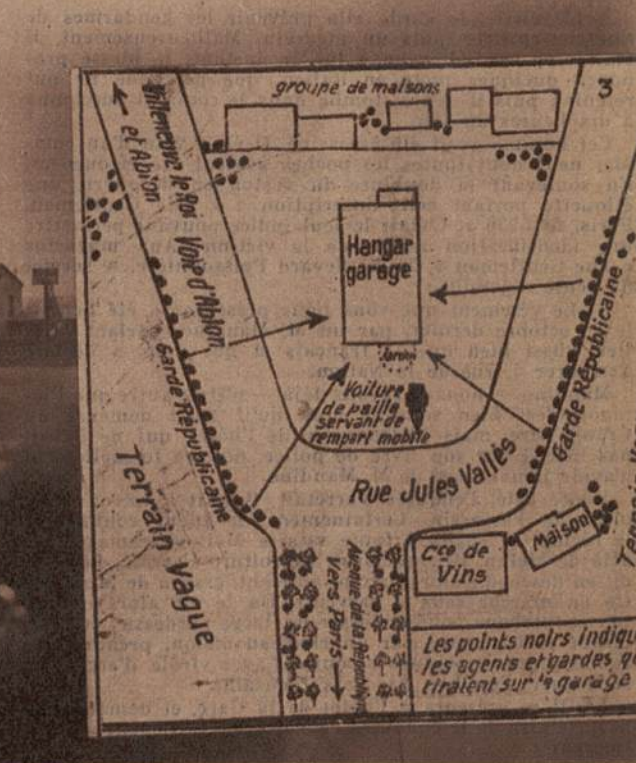
— Vous êtes fou, Bonnot ! lui disait-il. Je n'ai pas le droit de vous recevoir, ni ici, ni ailleurs. Vous risquez votre vie et la mienne pour des futilités.

— Nous ne risquons rien, Maître. Le dimanche, les flics se reposent des fatigues que je leur ai procurées pendant la semaine et c'est ce jour-là, moi, que je sors.

Durant une dizaine de minutes avocat et bandit débâtlèrent à travers Montchat. Renseigné sur la santé et les intérêts de Judith Thollon, Bonnot s'éloigna vers quelque mystérieuse retraite. Et, cette fois encore, la police de sûreté vint se cogner vainement aux grilles de la villa du beau-père.

Petits secrets de la prison de Lyon

Insaisissable et inlassable, Bonnot l'était jusqu'à l'inconscience puisqu'il repassa par Lyon en avril, rôda autour de la maison d'arrêt et contraignit finalement le restaurateur voisin, chargé d'assurer le surplus alimentaire des prisonniers, à accepter une somme de cent francs à valoir sur le compte des dépenses de sa maîtresse. Il



s'en fallut de bien peu que l'hôtelier, terrorisé, ne fût poursuivi pour recel, l'argent dont disposait Bonnot ne pouvant être que de l'argent volé.

Mais l'incident le plus curieux, dont on a récemment reparlé, est l'histoire de cette lettre envoyée de Paris à Judith Thollon, détenue à la prison Saint-Joseph et qui fut remise par erreur à Jean-Baptiste Thollon, à la prison des hommes. Elle contenait un bon de poste de 25 francs et une lettre dont nous avons été les premiers à retrouver l'original ; en voici le texte :

Le 28 décembre 1911.

Chère amie,

Je vous envoie 25 francs et demandez-moi ce que vous avez besoin. Je m'étonne que l'on puisse vous garder si longtemps. Quel est votre défenseur ? Je vous quitte et souhaite votre libération prochaine.

Mme Henriette Maitrejean,
24, rue Fessart,
Paris XIX^e.

Quand il vit qu'il n'avait plus aucun espoir de s'échapper du garage Dubois, cerné de toutes parts, Jules Bonnot abandonna ses armes pour son stylo et rédigea une sorte de testament, qui commençait par ces mots : « Je suis un homme célèbre... » et se terminait par quelques mots tracés au crayon, où le bandit clamait l'innocence de certains de ses complices.

Je suis un homme célèbre. La renommée claquonne mon nom aux quatre coins du globe et la publicité faite par la presse autour de mon humble personne doit rendre jaloux tous ceux qui se donnent tant de mal afin de faire parler d'eux et que n'y parviennent point. Pour ma part, je m'en vante.

Madame Thollon est innocente. J'aussi aussi. Petit Demange aussi. M. Thollon aussi.
Jules Bonnot

Jean-Baptiste Thollon, qui ne devait nulle gentillesse à la volage épouse, remit la lettre au juge Lavraud. Le magistrat s'empressa de faire extraire Judith Thollon de sa prison, et de lui montrer la lettre mal orientée.

— Mme Maltrejean vous a-t-elle déjà envoyé de l'argent ? questionna-t-il.

— Il est exact que j'ai reçu une première fois de cette dame un mandat de 20 francs provenant d'une collecte effectuée à mon profit à la demande de Bonnot, au journal *l'Anarchie*, dont j'étais l'abonnée. Mais cette lettre n'est pas de cette dame, car je reconnais là formellement l'écriture de Bonnot, notre pensionnaire. Il n'avait sans doute que ce moyen-là de me venir en aide dans la situation où je me trouve.

— Bonnot est donc bien votre amant !

— C'est faux. Je le considérais comme mon fils !

Entendue de son côté, à Paris, Rirette Maltrejean, née Henriette Estorges, à Tulle, en 1887, et directrice de *l'Anarchie*, répondait à l'inspecteur envoyé auprès d'elle par commission rogatoire.

— La lettre que vous me présentez n'a pas été adressée à Mme Thollon par moi ou par mon intermédiaire et je ne puis fournir aucune indication utile pour en faire connaître l'auteur. Il y a un mois, dans une réunion de camarades, une souscription a été faite. Elle s'est élevée à une somme de 20 francs que j'ai adressée à cette époque à la nommée Thollon, à Lyon. Si cette lettre lui est bien parvenue, il sera bien facile de comparer les deux lettres. Je ne connais en aucune façon la nommée Thollon et je n'ai été qu'une intermédiaire entre des camarades pour le premier envoi. Je ne connais pas davantage le nommé Bonnot et je ne puis vous fournir aucune indication sur son compte ni sur son refuge actuel.

Telle est l'exacte vérité sur les curieux moyens dont usait Bonnot pour apporter, à distance, un peu de bien-être dans sa prison à sa folle maîtresse.

Le testament de Bonnot

Et ce fut la fin de Bonnot. Ce fut la tragédie du Petit-vry, où le bandit tua M. Jouin, le sous-chef de la Sûreté, et blessa grièvement l'inspecteur Colmar. Ce fut enfin le mémorable siège du garage Dubois, rue Jules-Vallès, à Choisy-le-Roi, où Bonnot lutta pendant des heures contre une véritable armée de policiers et de soldats. Sur ces heures émouvantes et terribles tout a été dit et redit. Nul besoin d'y revenir.

Mais ce siège qui amena les foudres à aussi son secret. Quel moment des hostilités — c'est le mot ! — entre quels assauts, le bandit, déjà criblé d'éclats de balles, s'il rédige son testament de mort ?

C'est à l'instant de la dernière charge. Voyant que la fusillade crépitait de tous les côtés du fortin improvisé et qu'inévitablement, s'il ne voulait pas se rendre, il allait être abattu comme une bête fauve, Bonnot songea à rédiger ses dernières volontés pour bien spécifier son rôle et

Quelques jours après le siège sanglant, ouvrait à Lyon le procès des complices lyonnais du bandit, mais déjà le nom de Bonnot avait été rayé du rôle et le procureur général lut ce court télégramme (ci-contre, à droite) qui mettait le point final à la carrière de l'ennemi public de 1912.

disculper quelques-uns de ses comparses, alors sous les verrous.

Avec un incroyable sang-froid il s'installa devant une table bancale, prit son stylo — car Bonnot écrivait depuis toujours avec un porte-plume réservoir — et couvrit quatre pages de papier d'écolier de son écriture serrée. Sa main blessée ne tremblait pas. Au début l'écriture du document est moulée ; vers la fin les lettres sont tracées d'une main plus nerveuse, car s'apercevant qu'il n'a plus d'encre dans son stylo, Bonnot écourtait ses phrases, puis signa le tout énergiquement.

En voici le texte intégral :

Je suis un homme célèbre. La renommée claquonne mon nom aux quatre coins du globe, et la publicité faite par la presse autour de mon humble personne doit rendre jaloux tous ceux qui se donnent tant de peine, afin de faire parler d'eux et n'y parviennent point. Pour ma part, je m'en serais bien passé.

Ce que j'ai fait dois-je le regretter ? Oui... Peut-être ! Mais s'il me faut continuer, malgré mes regrets, je continuerai. Du reste, ce n'est pas M. Guichard qui m'en empêchera. En bon policier qu'il est, il m'a rencontré plusieurs fois, et notamment quai de l'Archevêché, et ne m'a point reconnu. Jouin était peut-être plus fort, mais il s'occupait d'autre chose.

Il me faut vivre ma vie. J'ai le droit de vivre. Tout homme a le droit de vivre, et puisque votre société imbécile et criminelle prétend me l'interdire, eh bien, tant pis pour elle, tant pis pour vous tous...

Je suis un incompris de la société.

Je suis résolu à prendre une compagne.

Je crois utile de soumettre ces quelques lignes. Depuis six mois que l'on détient Petitdemange, M. et Mme Thollon, qu'y a-t-il contre eux ? Rien de sérieux. Petitdemange fut mon associé pour l'atelier, route de Vienne, et rien de plus. Tous mes cambriolages sont antérieurs à son apparition à Lyon. Les outils de l'atelier furent apportés sans son concours.

A Montgeron, je n'avais pas du tout l'intention de tuer le chauffeur Mathillet, mais simplement de prendre son auto. Malheureusement, lorsque nous lui eûmes fait signe d'arrêter, Mathillet braqua sur nous un revolver, et cela le perdit.

J'ai regretté la mort de Mathillet car c'était un prolo comme nous, un esclave de la société bourgeoise. C'est son geste qui lui a été fatal.

Jules BONNOT.

A cet endroit du manuscrit l'encre a à peine marqué ! La plume frottait le papier. Bonnot n'avait plus une goutte d'encre dans son stylo. Mais il avait encore quelques idées à exprimer. Il partit à la recherche d'un crayon et sans doute, à ce moment, fut-il plus sérieusement blessé puisque le texte au crayon — que seule *La Guerre Sociale* reproduisit à l'époque — est haché et commence par ces mots qui depuis ont été gommés sur le document :

Je meurs. Cependant je tiens à reconnaître que Jouin était brave et intelligent.

La fin de l'ennemi public

A l'instant précis où Bonnot traçait ces dernières lignes, M. Xavier Guichard contre lequel il venait de porter un jugement aussi sévère, pénétrait, revolver au poing, dans la première des chambres de l'unique étage du garage, à laquelle on accédait par un escalier extérieur.

Couvert de traînées de sang, le bandit se réfugia sur un matelas et se protégea d'un second matelas. Il tint toujours son crayon et veut encore tenter de sauver par un dernier témoignage, écrit à la minute suprême, ceux qu'il sait innocents et que la justice maintient dans les prisons. Il griffonne alors, sur un infime morceau de papier, ces mots :

Madame Thollon est innocente. Gauzy aussi... Petitdemange aussi. M. Thollon aussi.

Jules BONNOT.

La porte de la seconde chambre, où il se tient, vient de céder. Il lâche le crayon, reprend ses revolvers et, toujours protégé par le second matelas il mitraille les policiers. Une balle frappe M. Xavier Guichard à l'épaule droite et traverse sa jaquette sans le blesser.

Le lieutenant Foutan et M. Paul Guichard ripostent. Des inspecteurs les imitent. Dix coups de feu partent en même temps sur le forcené, qui se dresse, rejette son matelas et hurle :

— Tas de vaches !

Puis, d'un geste brusque, Jules Bonnot se tire coup sur coup deux balles dans la tête tandis que d'autres balles l'atteignent à la poitrine. *L'autopsie du cadavre par le docteur Paul prouvera que le bandit est mort des balles qu'il s'est tirées lui-même dans la tête.* La police n'a pas pu attraper Bonnot. Bonnot s'est tué.

Le corps transpercé de Dubois, relevé dans la première chambre, est hissé dans un taxi-auto et transporté à la Morgue. Quant à Bonnot que d'horribles soubresauts agitent encore de temps à autre, il est à son tour placé dans une automobile.

En tout cas, à son arrivée à l'Hôtel-Dieu, le bandit tragique qui ne respirait plus depuis Choisy ferma soudain les yeux, ses lèvres battirent, puis son corps tout entier se raidit dans une dernière tension de ses muscles herculeux.

Bonnot était mort.

Le 10 mai 1912, s'ouvrait aux assises du Rhône le procès en complicité de vol qualifié et recel de ceux dont Bonnot avait affirmé l'innocence à sa suprême minute. Judith Thollon s'entendit condamner à quatre années de prison — et mourait à la maison centrale de Clermont avant l'expiration de sa peine. Petitdemange eut un an de prison, et Jean-Baptiste Thollon la même peine, mais avec bénéfice du sursis.

Une seule note émouvante marqua ce procès. Au début de l'audience, le procureur général de Lyon se lève, solennel dans sa robe rouge, tenant en main un télégramme.

— Il manque ici le principal accusé : Jules Bonnot. Cet inculpé est mort. Voici la confirmation-contrôle de son décès.

Et le magistrat lut publiquement la courte dépêche qui mettait un définitif point final à l'histoire du plus génial et du plus sinistre criminel que nous ayons connu :

Procureur général Paris à Procureur général Lyon.

« Je vous confirme que Bonnot (Jules-Joseph), né le 14 octobre 1876 à Pont-de-Roide, de Jules-Joseph et d'Hermance Moutot, a été tué à Choisy-le-Roi, le 27 avril dernier. »

Emmanuel CAR.

(Copyright by Emmanuel Car and *Détective* 1938.)

La présentation de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER.

TELEGRAMME

INDICATIONS DE TRANSMISSION.

Tout particulier...
Région...
Télégramme...
Région...
Télégramme...

OFF PARIS 16588-36-7-191210 - PROC A PROC GENERAL LYON
JE VOUS CONFIRME QUE BONNOT JULES JOSEPH NÉ 14 OCTOBRE
1876 A PONTDEROIIDE DE JULES JOSEPH ET D HERMANCE MOUTOT
A ETE TUÉ A CHOISYLEROIISLE 28 AVRIL DERNIER RÉPONSE CONTRÔLE

AVIS. — Dans les télégrammes imprimés ou manuscrits remis par l'appareil d'envoi, le service indique le numéro des mots lus, les autres chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

FIN

DETECTIVE

Directeur :
MARIUS LARIQUE

LA "NORD-AFRICAINE"



Les services de la Nord-Africaine, 6, rue Leconte, ont créé, dans leurs locaux, une ambiance qui rappelle le sol natal aux déracinés. Voici, par exemple, le café maure, où les Nord-Africains se réunissent pour évoquer leurs souvenirs.

Lire, pages 8 et 9, le reportage de notre collaborateur Hubert BOUCHET